

# partie

# 6.

## Comptes consolidés annuels

6.1	Compte de résultat consolidé annuel	200	6.5	Tableau des flux de trésorerie consolidé annuel	205
6.2	État du résultat global consolidé	201	6.6	Annexes aux comptes consolidés annuels	206
6.3	Bilan consolidé	202	6.7	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	254
6.4	Variation des capitaux propres consolidés annuels	204			

## 6.1 Compte de résultat consolidé annuel

En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2022	Notes
Chiffre d'affaires	8 824	10 701	2
Coût des ventes	(3 531)	(4 228)	2
<b>Marge brute après coûts logistiques</b>	<b>5 293</b>	<b>6 473</b>	<b>2</b>
Frais publi-promotionnels	(1 393)	(1 698)	2
<b>Contribution après frais publi-promotionnels</b>	<b>3 900</b>	<b>4 775</b>	<b>2</b>
Frais de structure	(1 477)	(1 751)	
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>2 423</b>	<b>3 024</b>	
Autres produits et charges opérationnels	(62)	(62)	3.1
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2 361</b>	<b>2 963</b>	
Charges financières	(410)	(308)	3.2
Produits financiers	39	48	3.2
<b>Résultat financier</b>	<b>(371)</b>	<b>(260)</b>	
Impôt sur les bénéfices	(667)	(676)	3.3
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	(4)	5	
Résultat net des activités abandonnées ou destinées à être cédées	0	-	
<b>Résultat net</b>	<b>1 318</b>	<b>2 031</b>	
Dont :			
• part des participations ne donnant pas le contrôle	13	35	
• part du Groupe	1 305	1 996	
Résultat net part du Groupe par action de base (en euros)	5,00	7,71	3.4
Résultat net part du Groupe par action après dilution (en euros)	4,99	7,69	3.4

## 6.2 État du résultat global consolidé

En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2022
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1 318</b>	<b>2 031</b>
<b>Éléments non recyclables</b>		
<b>Gains/(pertes) actuariels liés aux plans à prestations définies</b>	<b>114</b>	<b>52</b>
<i>Montant comptabilisé en capitaux propres</i>	125	63
<i>Effets d'impôts</i>	(11)	(10)
<b>Instruments de capitaux propres</b>	<b>143</b>	<b>(86)</b>
<i>Pertes et gains latents comptabilisés en capitaux propres</i>	144	(72)
<i>Effets d'impôts</i>	(1)	(14)
<b>Éléments recyclables</b>		
<b>Couvertures d'investissements nets</b>	<b>18</b>	<b>(41)</b>
<i>Montant comptabilisé en capitaux propres</i>	27	(56)
<i>Effets d'impôts</i>	(9)	15
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>7</b>	<b>11</b>
<i>Montant comptabilisé en capitaux propres <sup>(1)</sup></i>	10	14
<i>Effets d'impôts</i>	(3)	(3)
<b>Différences de conversion</b>	<b>(7)</b>	<b>880</b>
<b>Autres éléments du résultat global de l'exercice, nets d'impôt</b>	<b>275</b>	<b>818</b>
<b>Résultat global de la période</b>	<b>1 593</b>	<b>2 849</b>
Dont :		
• part Groupe	1 585	2 789
• part des participations ne donnant pas le contrôle	8	60

(1) Aucun impact recyclé dans le résultat net au titre de la période.

## 6.3 Bilan consolidé

### Actif

En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2022	Notes
En valeurs nettes			
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations incorporelles	10 725	11 512	4.1
<i>Goodwill</i>	5 505	6 145	4.1
Immobilisations corporelles	3 177	3 591	4.2
Actifs financiers non courants	685	761	4.3
Titres mis en équivalence	36	243	
Instruments dérivés non courants	65	4	4.3/4.10
Actifs d'impôt différé	1 623	1 844	3.3
<b>Total actifs non courants</b>	<b>21 816</b>	<b>24 100</b>	
<b>Actifs courants</b>			
Stocks et encours	6 555	7 369	4.4
Créances clients et autres créances opérationnelles	1 126	1 388	4.5
Actifs d'impôt exigible	141	145	
Autres actifs courants	413	435	4.6
Instruments dérivés courants	8	32	4.3/4.10
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 078	2 527	4.8
<b>Total actifs courants</b>	<b>10 321</b>	<b>11 896</b>	
Actifs destinés à être cédés	11	15	
<b>Total actifs</b>	<b>32 147</b>	<b>36 012</b>	

## Passif

En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2022	Notes
<b>Capitaux propres</b>			
Capital	406	400	6.1
Primes d'émission	3 052	3 052	
Réserves et écarts de conversion	10 066	10 496	
Résultat net part du Groupe	1 305	1 996	
<b>Capitaux propres Groupe</b>	<b>14 829</b>	<b>15 944</b>	
Participations ne donnant pas le contrôle	246	309	
<b>Total capitaux propres</b>	<b>15 075</b>	<b>16 253</b>	
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions non courantes	253	318	4.7
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	477	361	4.7
Passifs d'impôt différé	2 825	3 139	3.3
Emprunts obligataires part non courante	8 787	9 238	4.8
Dettes locatives non courantes	405	400	4.8
Autres passifs financiers non courants	108	179	4.8
Instruments dérivés non courants	0	18	4.10
<b>Total passifs non courants</b>	<b>12 854</b>	<b>13 653</b>	
<b>Passifs courants</b>			
Provisions courantes	163	150	4.7
Dettes fournisseurs	2 337	3 019	
Passifs d'impôt exigible	282	263	3.3
Autres passifs courants	1 134	1 311	4.11
Emprunts obligataires part courante	70	842	4.8
Dettes locatives courantes	103	107	4.8
Autres passifs financiers courants	122	406	4.8
Instruments dérivés courants	6	9	4.10
<b>Total passifs courants</b>	<b>4 218</b>	<b>6 107</b>	
Passifs liés à des actifs destinés à être cédés	0	0	
<b>Total passifs et capitaux propres</b>	<b>32 147</b>	<b>36 012</b>	

## 6. Comptes consolidés annuels

Variation des capitaux propres consolidés annuels

### 6.4 Variation des capitaux propres consolidés annuels

En millions d'euros	Capital	Primes	Réserves consolidées	Gains et pertes actuariels	Variations de juste valeur	Écarts de conversion	Actions d'auto-contrôle	Capitaux propres - Part Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
<b>Situation d'ouverture au 01.07.2020</b>	<b>411</b>	<b>3 052</b>	<b>12 033</b>	<b>(431)</b>	<b>(79)</b>	<b>(333)</b>	<b>(684)</b>	<b>13 968</b>	<b>243</b>	<b>14 211</b>
Résultat global de la période	-	-	1 305	111	150	19	-	1 585	8	1 593
Variation de capital	(5)	-	(519)	-	-	-	525	0	-	0
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	-	-	28	-	-	-	-	28	-	28
(Acquisition)/cession de titres d'autocontrôle	-	-	(39)	-	-	-	19	(20)	-	(20)
Dividendes et acomptes attribués	-	-	(733)	-	-	-	-	(733)	(8)	(742)
Variations de périmètre	-	-	1	-	-	-	-	1	3	5
<b>Situation clôture au 30.06.2021</b>	<b>406</b>	<b>3 052</b>	<b>12 075</b>	<b>(320)</b>	<b>70</b>	<b>(314)</b>	<b>(140)</b>	<b>14 829</b>	<b>246</b>	<b>15 075</b>

En millions d'euros	Capital	Primes	Réserves consolidées	Gains et pertes actuariels	Variations de juste valeur	Écarts de conversion	Actions d'auto-contrôle	Capitaux propres - Part Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
<b>Situation d'ouverture au 01.07.2021</b>	<b>406</b>	<b>3 052</b>	<b>12 075</b>	<b>(320)</b>	<b>70</b>	<b>(314)</b>	<b>(140)</b>	<b>14 829</b>	<b>246</b>	<b>15 075</b>
Impacts des évolutions normatives <sup>(1)</sup>	-	-	(17)	-	-	-	-	(17)	-	(17)
<b>Situation ouverture 01.07.2021 retraitée</b>	<b>406</b>	<b>3 052</b>	<b>12 058</b>	<b>(320)</b>	<b>70</b>	<b>(314)</b>	<b>(140)</b>	<b>14 812</b>	<b>246</b>	<b>15 057</b>
Résultat global de la période	-	-	1 996	52	(74)	814	-	2 789	60	2 849
Variation de capital	(6)	-	-	-	-	-	-	(6)	-	(6)
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	-	-	40	-	-	-	-	40	-	40
(Acquisition)/cession de titres d'autocontrôle	-	-	(795)	-	-	-	(12)	(807)	-	(807)
Dividendes et acomptes attribués	-	-	(866)	-	-	-	-	(866)	(10)	(876)
Autres opérations avec les intérêts minoritaires	-	-	(12)	-	-	-	-	(12)	13	1
Autres mouvements	-	-	(5)	-	-	-	-	(5)	0	(5)
<b>Situation clôture 30.06.2022</b>	<b>400</b>	<b>3 052</b>	<b>12 416</b>	<b>(268)</b>	<b>(4)</b>	<b>500</b>	<b>(152)</b>	<b>15 944</b>	<b>309</b>	<b>16 253</b>

(1) Les retraitements de l'ouverture sont pour 8 millions d'euros liés à l'interprétation IFRIC sur IAS 19 et pour (25) millions d'euros liés à l'interprétation IFRIC sur IAS 38 après effet d'impôts.

## 6.5 Tableau des flux de trésorerie consolidé annuel

En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2022	Notes
<b>Trésorerie provenant des opérations d'exploitation</b>			
Résultat net part du Groupe	1 305	1 996	
Participations ne donnant pas le contrôle	13	35	
Résultat des sociétés mises en équivalence, net des dividendes reçus	4	(5)	
(Produits)/charges financiers	371	260	
(Produits)/charges d'impôt	667	676	
Résultat des activités abandonnées	0	-	
Dotations aux amortissements d'immobilisations	367	381	
Variation nette des provisions	(80)	7	
Variation nette des pertes de valeur sur <i>goodwill</i> et immobilisations corporelles et incorporelles	78	10	
Variation de juste valeur des dérivés commerciaux	4	2	
Variations de juste valeur des actifs biologiques et investissements	(4)	(4)	
Résultat des cessions d'actifs	(16)	(5)	
Charges liées aux plans de <i>stock-options</i>	28	40	
<b>Capacité d'autofinancement avant intérêts financiers et impôts</b>	<b>2 738</b>	<b>3 392</b>	
Diminution/(augmentation) du besoin en fonds de roulement	(54)	(252)	5.1
Intérêts financiers versés	(350)	(275)	
Intérêts financiers reçus	35	48	
Impôts versés/reçus	(371)	(619)	
<b>Variation nette de la trésorerie provenant des opérations d'exploitation</b>	<b>1 999</b>	<b>2 294</b>	
<b>Trésorerie provenant des opérations d'investissement</b>			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(433)	(506)	
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	63	25	
Variation du périmètre de consolidation	0	-	
Acquisitions d'immobilisations financières et d'activités	(131)	(735)	5.2
Cessions d'immobilisations financières et d'activités	15	12	5.2
<b>Variation nette de la trésorerie provenant des opérations d'investissement</b>	<b>(486)</b>	<b>(1 203)</b>	
<b>Trésorerie provenant des opérations de financement</b>			
Dividendes et acomptes versés	(704)	(826)	
Autres variations des capitaux propres	0	0	
Émissions ou souscriptions d'emprunts	1 788	1 564	5.3
Remboursements d'emprunts	(2 379)	(493)	5.3
Remboursements de dettes locatives	(97)	(115)	
(Acquisitions)/cessions de titres d'autocontrôle	(20)	(813)	
<b>Variation nette de la trésorerie provenant des opérations de financement</b>	<b>(1 412)</b>	<b>(683)</b>	
Trésorerie des activités destinées à être cédées	0	-	
<b>Augmentation/(diminution) de la trésorerie (avant effet devises)</b>	<b>100</b>	<b>407</b>	
Incidence des écarts de conversion	43	42	
<b>Augmentation/(diminution) de la trésorerie (après effet devises)</b>	<b>143</b>	<b>449</b>	
<b>Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>1 935</b>	<b>2 078</b>	
<b>Trésorerie nette à la clôture de l'exercice</b>	<b>2 078</b>	<b>2 527</b>	

## 6.6 Annexes aux comptes consolidés annuels

### Sommaire détaillé des notes

<b>Note 1</b>	<b>Principes comptables et faits marquants</b>	<b>207</b>	<b>Note 5</b>	<b>Notes sur le tableau des flux de trésorerie</b>	<b>241</b>
Note 1.1	Principes et méthodes comptables	207	<b>Note 6</b>	<b>Informations complémentaires</b>	<b>241</b>
Note 1.2	Faits marquants de l'exercice	209	Note 6.1	Capitaux propres	241
<b>Note 2</b>	<b>Information sectorielle</b>	<b>210</b>	Note 6.2	Paiements fondés sur des actions	242
<b>Note 3</b>	<b>Notes relatives au compte de résultat</b>	<b>211</b>	Note 6.3	Engagements hors bilan	245
Note 3.1	Autres produits et charges opérationnels	211	Note 6.4	Passifs éventuels	247
Note 3.2	Résultat financier	212	Note 6.5	Litiges	249
Note 3.3	Impôt sur les bénéfices	212	Note 6.6	Parties liées	249
Note 3.4	Résultat par action	214	Note 6.7	Événements post-clôture	249
Note 3.5	Charges par nature	214	Note 6.8	Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leur réseau au titre de l'exercice de 12 mois	249
<b>Note 4</b>	<b>Notes relatives au bilan</b>	<b>215</b>	<b>Note 7</b>	<b>Périmètre de consolidation</b>	<b>250</b>
Note 4.1	Immobilisations incorporelles et goodwill	215	Note 7.1	Périmètre de consolidation	250
Note 4.2	Immobilisations corporelles	218	Note 7.2	Liste des principales sociétés consolidées	250
Note 4.3	Actifs financiers	219			
Note 4.4	Stocks et encours	221			
Note 4.5	Détail des créances clients et autres créances opérationnelles	222			
Note 4.6	Autres actifs courants	223			
Note 4.7	Provisions	223			
Note 4.8	Passifs financiers	230			
Note 4.9	Instruments financiers	235			
Note 4.10	Dérivés de taux, dérivés de change et dérivés de matières premières	238			
Note 4.11	Autres passifs courants	241			

Pernod Ricard SA est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Elle a son Siège au 5, cours Paul Ricard à Paris VIII<sup>e</sup> arrondissement et est cotée sur Euronext. Les comptes consolidés annuels reflètent la situation comptable de Pernod Ricard et de ses filiales (le « Groupe »). Ils sont présentés en millions d'euros arrondis au million le plus proche.

Le Groupe exerce ses activités dans la production et vente de vins et spiritueux.

Le Conseil d'Administration a arrêté, le 31 août 2022, les comptes consolidés annuels au 30 juin 2022.



## Note 1 Principes comptables et faits marquants

### Note 1.1 Principes et méthodes comptables

#### 1. Principes de préparation des comptes consolidés annuels et référentiel comptable

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au Règlement CE 1606/02, les comptes consolidés annuels du Groupe au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 ont été établis conformément aux normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés annuels au 30 juin 2022 sont conformes à ceux retenus pour les comptes consolidés annuels au 30 juin 2021, à l'exception des normes et interprétations adoptées dans l'Union européenne applicables pour le Groupe à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 (cf. Note 1.1.2 – *Évolution du référentiel comptable*). Le Groupe n'applique pas de norme ou interprétation par anticipation.

L'exercice de référence du Groupe est du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.

#### 2. Évolution du référentiel comptable

##### Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021

Le Groupe a finalisé au cours du premier semestre le calcul des impacts liés à la décision publiée par l'IFRIC en avril 2021 relative à IAS 19 « Avantages du personnel » et portant sur l'allocation des avantages du personnel aux périodes de service. Cette décision clarifie la période d'attribution des avantages du personnel pour répartir la charge IAS 19.

Cette décision n'impacte que certains plans, principalement en France, et a pour effet de réduire de 11 millions d'euros (avant impôt différé d'un montant de 3 millions d'euros) le montant de l'engagement de retraite provisionné dans les comptes consolidés du Groupe, et n'a pas d'effet matériel sur le coût des services rendus comptabilisés de façon annuelle. L'impact de cette décision étant relativement peu matériel, le Groupe n'a pas retraité ses états financiers des périodes passées, et a comptabilisé ce montant directement dans les réserves consolidées du Groupe. L'effet de cette décision sur les capitaux propres Groupe est identifié séparément en 6.4 – *Variations des capitaux propres consolidés de la période*.

Le Groupe applique à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 les changements apportés par la décision IFRIC d'avril 2021 relative aux coûts de personnalisation et de configuration des logiciels SaaS (*Software as a Service*).

Cette dernière clarifie :

- les règles de reconnaissance en immobilisations incorporelles ou en charges de ce type de dépense, considérant notamment que, dans le cas où la Société n'a pas le contrôle des actifs sous-jacents, ces coûts ne répondent pas à la définition d'une immobilisation ;
- les règles de comptabilisation de ces charges, limitant les possibilités d'étalement sur plusieurs exercices au cas unique des prestations de personnalisation réalisées par le fournisseur du logiciel SaaS, non distinctes des services de fourniture du logiciel.

La mise en œuvre de cette décision est sans impact matériel sur les comptes du Groupe. À ce titre, le Groupe n'a pas appliqué cette décision sur les états financiers comparatifs. Les coûts de configuration et de personnalisation des logiciels SaaS qui avaient antérieurement été immobilisés ont été retraités au 1<sup>er</sup> juillet 2021 en contrepartie des capitaux propres pour 25 millions d'euros après impôts, à l'exception des coûts éligibles à l'étalement sur plusieurs exercices conformément aux dispositions de la décision IFRIC (cf. 6.4 – *Variations des capitaux propres consolidés de la période*).

Le Groupe applique à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 les amendements aux normes IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence phase 2, qui ont été publiés par l'IASB en août 2020 et adopté par l'Union européenne. Le Groupe a finalisé les négociations avec les contreparties afin d'effectuer la transition vers les nouveaux indices pour les devises concernées (GBP, CHF, JPY et EUR). À la clôture, l'exposition du Groupe relative aux instruments financiers indexés sur des taux variables dont la maturité est supérieure à la date de mise en œuvre de la réforme est limitée.

Aucune autre nouvelle norme, interprétation ou amendement ne s'est appliquée à Pernod Ricard à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

#### 3. Bases d'évaluation

Les états financiers sont établis selon le principe du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs évalués conformément aux règles édictées par les normes IFRS.

#### 4. Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements de la Direction

##### Estimations

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que la Direction du Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif et sur les montants portés aux comptes de produits et charges au cours de l'exercice. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou à la suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

##### Goodwill et immobilisations incorporelles

Comme indiqué en Note 4.1 – *Immobilisations incorporelles et goodwill*, outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux *goodwill* et aux immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie (les marques par exemple), le Groupe procède à des tests ponctuels en cas d'indication de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles résultent d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Ces calculs nécessitent d'utiliser des hypothèses sur les conditions de marché et sur les flux de trésorerie prévisionnels dont les évolutions peuvent conduire à des résultats différents de ceux estimés initialement.

##### Provisions pour pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

Comme indiqué en Note 4.7 – *Provisions*, le Groupe participe à des régimes de retraites à cotisations ou à prestations définies. De plus, certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que l'assurance-vie et la couverture médicale (principalement aux États-Unis et au Royaume-Uni) font également l'objet de provisions. La valeur comptable de ces provisions à la date de clôture est détaillée dans la Note 4.7 – *Provisions*.

Le calcul de ces engagements repose sur un certain nombre d'hypothèses telles que le taux d'actualisation, les augmentations de salaires, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité.

Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement. Les hypothèses retenues pour l'arrêté des comptes au 30 juin 2022 et leurs modalités de détermination sont détaillées en Note 4.7 – *Provisions*. Le Groupe estime que les hypothèses actuarielles retenues sont appropriées et justifiées mais les modifications qui y seront faites dans le futur peuvent cependant avoir un impact significatif sur le montant des engagements ainsi que sur le résultat du Groupe.

### Impôts différés

Comme indiqué en Note 3.3 – *Impôt sur les bénéfices*, les actifs d'impôt différé comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées. L'évaluation de la capacité du Groupe à utiliser ces pertes fiscales reportables repose sur une part de jugement importante. Des analyses sont réalisées, permettant de conclure ou non à la probabilité d'utilisation dans le futur des déficits fiscaux reportables.

### Provisions

Comme indiqué en Note 4.7 – *Provisions*, le Groupe est impliqué dans le cadre de ses activités courantes dans un certain nombre de litiges. Dans certains cas, les sommes demandées par les plaignants sont significatives et les procédures judiciaires peuvent prendre plusieurs années. Dans ce cadre, les provisions sont déterminées selon la meilleure estimation du Groupe du montant qui sera décaissé en fonction des informations disponibles – notamment de la part des conseils juridiques. Toute modification des hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la provision comptabilisée. La valeur comptable de ces provisions à la date de clôture est détaillée dans la Note 4.7 – *Provisions*.

### Jugements

En l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, la Direction du Groupe fait usage de jugements pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables dans le cadre de l'établissement des états financiers.

### Hyperinflation

Selon les dispositions de IAS 29, l'Argentine et la Turquie sont considérées comme des économies hyperinflationnistes.

Cependant, compte tenu de la contribution de l'activité exercée en Argentine et en Turquie dans les comptes du Groupe, l'impact de l'application de IAS 29 a été estimé non matériel et les retraitements correspondants n'ont pas été opérés dans ces deux pays.

## 5. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> juillet 2009 ont été comptabilisés selon les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 30 juin 2009. Les regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009 sont évalués et comptabilisés conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée : la contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à l'acquisition tels que les honoraires de juristes, de *due diligence* et les autres honoraires professionnels sont comptabilisés en autres charges opérationnelles lorsqu'ils sont encourus.

Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise donne lieu à la comptabilisation d'un *goodwill*. Chaque regroupement d'entreprises concerné donne lieu au choix entre l'application de la méthode du *goodwill* partiel ou total. Les *goodwill* relatifs à l'acquisition de sociétés étrangères sont libellés dans la devise fonctionnelle de l'activité acquise. Les *goodwill* ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an ou plus fréquemment en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur.

Enfin conformément aux dispositions d'IFRS 3 révisée et IAS 27 amendée, le Groupe comptabilise dans les capitaux propres la différence entre le prix payé et la quote-part de minoritaires rachetée dans les sociétés préalablement contrôlées.

## 6. Méthodes de conversion

### 6.1 Monnaie de présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés annuels du Groupe sont établis en euro, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société Mère.

### 6.2 Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle d'une entité est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. Dans la majorité des cas, la monnaie fonctionnelle correspond à la monnaie locale. Cependant, dans un nombre très limité d'entités, une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie locale peut être retenue dès lors qu'elle reflète la devise des principales transactions et de l'environnement économique de l'entité.

### 6.3 Traduction des opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont généralement converties dans la monnaie fonctionnelle au cours du jour de la transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de transaction. À chaque arrêté comptable, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de clôture. Les différences de change en résultant sont comptabilisées dans le résultat de la période, à l'exception des différences de change liées aux dettes affectées aux couvertures d'actifs nets en devises de filiales consolidées. Ces dernières sont comptabilisées directement en capitaux propres, en écarts de conversion, jusqu'à la cession de l'investissement net. Les différences de change liées à des opérations d'exploitation sont enregistrées dans le résultat opérationnel de la période ; les différences de change liées à des opérations de financement sont comptabilisées en résultat financier ou en capitaux propres.

### 6.4 Conversion des états financiers des filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro (monnaie de présentation)

Le bilan est converti en euro au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Le compte de résultat et les flux de trésorerie sont convertis sur la base des taux de change moyens. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées en écarts de conversion au sein des capitaux propres en autres éléments du résultat global. Lors de la cession d'une entité étrangère, les différences de conversion antérieurement comptabilisées en capitaux propres sont comptabilisées en résultat.

## 7. Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », dès lors qu'ils sont significatifs, les actifs et passifs détenus en vue de leur cession ne sont plus amortis et sont présentés séparément au bilan pour une valeur représentant le plus faible montant entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Un actif est considéré comme détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouverte principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Les éléments du bilan relatifs aux activités destinées à être cédées ou abandonnées sont présentés sur des lignes spécifiques des comptes consolidés annuels. Les éléments du résultat relatifs à ces activités destinées à être cédées ou abandonnées sont isolés dans les états financiers pour toutes les périodes présentées s'ils présentent un caractère significatif pour le Groupe.

## 8. Prise en compte des risques climatiques

Des scénarios climatiques sont actuellement en cours d'analyse, et préciseront les enjeux du changement climatique pour le groupe Pernod Ricard. Considérant les informations étudiées à date, le Groupe estime que les changements climatiques n'impactent pas à court terme les hypothèses prises pour l'établissement des états financiers compte tenu de la nature de ses activités et de son implantation géographique. La prise en compte des effets des changements climatiques se retrouve notamment dans la stratégie *Good times from a Good Place* de Pernod Ricard au travers de ses engagements en matière de « Net zero Carbon », d'approvisionnement en matières premières agricoles durables, d'empreinte sur ses terroirs et de circularité de ses emballages et objets promotionnels.

Par ailleurs :

- Pernod Ricard a pris en compte les effets futurs jugés les plus probables à moyen et long terme relatifs à ces enjeux climatiques, aux modes de consommation plus responsables et aux coûts destinés à mettre en œuvre la stratégie *Good times from a Good Place*, dans ses plans d'affaires pour l'élaboration de ses tests de dépréciation. L'exposition du groupe aux conséquences climatiques pourrait notamment se traduire par une évolution du prix des matières premières, de l'énergie et du transport ;
- la mise en œuvre de cette stratégie ne remet pas en cause la durée d'utilisation de ses actifs corporels. En revanche, afin de répondre à sa feuille de route, le Groupe Pernod Ricard investit dans des actifs supplémentaires qui visent à réduire l'impact climatique de ses activités ;
- les engagements climat de Pernod Ricard en matière de réduction des gaz à effet de serre et de réduction de sa consommation d'eau, se traduisent également dans sa stratégie de financement, à travers l'émission en 2022 d'un emprunt obligataire *sustainability-linked* de 750 millions d'euros dont les taux d'intérêt dépendront de l'atteinte d'objectifs ambitieux s'inscrivant dans sa stratégie de développement durable.

## Note 1.2 Faits marquants de l'exercice

### 1. Acquisitions et cessions d'activités

Au cours de l'exercice, le Groupe a poursuivi sa stratégie en renforçant ses positions notamment par le biais de partenariats/acquisitions de marques super et ultra-Premium sur des catégories en plein essor à l'image de la prise de participation minoritaire dans la société Sovereign Brands propriétaire notamment de la marque de Rhum Bumbu et de la marque de vin effervescent français Luc Belaire. Le Groupe a également renforcé ses positions dans le e-commerce via

l'acquisition à 100 % de The Whisky Exchange, ainsi que son offre luxe via la prise de participation majoritaire dans le Château Sainte Marguerite, Cru Classé des Côtes-de-Provence depuis 1955.

Les acquisitions et partenariats conclus sur l'exercice représentent un montant total de l'ordre de 550 millions d'euros, inclus au sein des « Acquisitions d'immobilisations financières et d'activités » dans le tableau des flux de trésorerie.

Dans le cadre de la stratégie de gestion dynamique de son portefeuille de marques, le Groupe a également procédé à la cession de la marque d'Armagnac Montesquiou en France. Il a par ailleurs conclu un accord portant sur la cession de la marque de Scotch Whisky Tormore et de sa distillerie.

### 2. Émissions et remboursements obligataires

Pernod Ricard SA a procédé le 4 octobre 2021 à une émission obligataire de 500 millions d'euros à huit ans, portant intérêts au taux annuel fixe de 0,125 %.

Le 21 octobre 2021, Pernod Ricard SA a remboursé en totalité une obligation de 500 millions d'euros portant un coupon de 1,875 % arrivant à échéance en septembre 2023 conformément à la clause de remboursement optionnel prévue dans les termes et conditions de cette obligation. Ce remboursement par anticipation a donné lieu au paiement d'une soule exceptionnelle (dite *make-whole call*) de 24 millions d'euros.

Pernod Ricard a procédé le 7 avril 2022 à une émission obligataire *sustainability-linked* libellée en euro, de maturité sept ans pour un montant de 750 millions d'euros et portant intérêts au taux annuel fixe de 1,375 %. Deux engagements environnementaux ont été indexés à cette obligation : la réduction du montant absolu d'émission de gaz à effet de serre du Groupe (scopes 1 et 2) et la diminution de sa consommation d'eau par unité d'alcool produite dans les distilleries. Les conditions financières de cette obligation seront impactées par un ajustement du taux du coupon de 0,25 % par objectif en cas de non-atteinte de la cible sur l'un des deux critères sélectionnés à la date d'observation des objectifs, soit à la fin de l'année fiscale 2025. Cet ajustement s'appliquera à compter du premier jour de la période d'intérêts qui suit la première date d'observation et jusqu'à la maturité de l'obligation.

### 3. Plan d'actionnariat salarié

Au cours de l'exercice 2021/22, le Groupe a mis en place pour la deuxième fois de son histoire un plan d'actionnariat salarié. Les détails de ce plan ainsi que son impact sur les comptes consolidés du Groupe sont détaillés dans la note 6.2 de l'annexe aux comptes consolidés annuels paragraphe *Plan d'Actionnariat Salarié*.

### 4. Impact du conflit russo-ukrainien

En février 2022, le conflit entre la Russie et l'Ukraine a évolué dramatiquement vers une situation de guerre.

Dans ce contexte, la santé et la sécurité des collaborateurs Pernod Ricard restent la préoccupation première du Groupe, mobilisé pour prêter assistance aux équipes locales et à leurs familles. Pernod Ricard a adressé un don de 1 million d'euros pour soutenir le travail du Haut Commissariat aux réfugiés (UNHCR) et, pour répondre à la demande de nombreux collaborateurs qui souhaitent y contribuer, s'est engagé à doubler le montant de leurs dons individuels.

Le Groupe réalisait environ 3 % de son chiffre d'affaires en Russie et en Ukraine avant le conflit. Il ne détient aucun actif significatif dans la région. L'analyse de ces actifs, dans ces circonstances exceptionnelles, a conduit le Groupe à reconnaître des dépréciations de créances. Aucun autre besoin de dépréciation n'a été identifié. Une approche prudente a été retenue dans la réalisation des tests de dépréciations des marques et *goodwill*, consistant principalement à exclure les flux de trésorerie futurs en provenance de la région, compte tenu du fort niveau d'incertitude.

## Note 2 Information sectorielle

### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est principalement composé de ventes de produits finis et est comptabilisé dans le compte de résultat lors du transfert de contrôle des produits. Il est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais, de certains coûts d'opérations commerciales et promotionnelles ainsi que des taxes relatives aux ventes, notamment les droits d'accises.

### Coûts des opérations commerciales et promotionnelles

En application de la norme IFRS 15, certains coûts de prestations commerciales, comme les programmes de publicité en coopération avec les distributeurs, les coûts de référencement des nouveaux produits et les actions promotionnelles sur les lieux de vente, les frais publi-promotionnels, viennent en réduction du chiffre d'affaires s'il n'existe pas de service séparable dont la juste valeur puisse être mesurée de manière fiable.

### Droits et taxes

En application de la norme IFRS 15, certains droits d'importation, par exemple en Asie, sont classés en coût des ventes, car ils ne sont pas spécifiquement refacturés aux clients (comme l'est par exemple la vignette Sécurité sociale en France).

### Escomptes

En application de la norme IFRS 15, les escomptes de caisse accordés pour les règlements anticipés ne sont pas considérés comme des transactions financières mais constituent une déduction du chiffre d'affaires.

### Marge brute après coûts logistiques, contribution après frais publi-promotionnels, résultat opérationnel courant et autres produits et charges opérationnels

La marge brute après coûts logistiques correspond au chiffre d'affaires hors droits et taxes, diminué des coûts des ventes et des coûts logistiques. La contribution après frais publi-promotionnels inclut la marge brute après coûts logistiques et les frais publi-promotionnels. Le Groupe applique la recommandation de l'Autorité des normes comptables (ANC) n° 2013-R03 notamment dans la définition du résultat opérationnel courant. Le résultat opérationnel courant correspond à la contribution après frais publi-promotionnels diminuée des frais commerciaux et généraux et est l'indicateur utilisé pour apprécier la performance opérationnelle du Groupe. Il exclut les autres produits et charges opérationnels tels que les coûts liés aux restructurations, les plus ou moins-values de cession, les dépréciations d'actifs corporels et incorporels ainsi que d'autres produits ou charges opérationnels non récurrents. Ces autres produits et charges opérationnels sont exclus du résultat opérationnel courant car le Groupe estime que ces éléments n'ont qu'une faible valeur prédictive compte tenu de leur caractère inhabituel. La nature de ces autres produits et charges opérationnels est détaillée en Note 3.1 – *Autres produits et charges opérationnels*.

Le Groupe est centré autour d'une seule activité, la vente et production de vins et spiritueux, et est organisé en trois secteurs opérationnels qui sont les zones géographiques : Amérique, Europe et Asie/Reste du Monde.

La Direction du Groupe évalue la performance des secteurs opérationnels à partir du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant, défini comme la marge brute après coûts logistiques, diminuée des investissements publi-promotionnels et des frais de structure. Les secteurs présentés sont identiques à ceux figurant dans l'information fournie à la Direction Générale, notamment pour l'analyse de la performance.

Les éléments de résultat et de bilan sont répartis entre les secteurs sur la base de la destination des ventes ou des profits. Les données par secteur opérationnel suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les comptes consolidés. Les transferts entre secteurs sont réalisés à des prix de marché.

Au 30.06.2021

En millions d'euros

	Amérique	Asie/Reste du Monde	Europe	Total
<b>Éléments du compte de résultat</b>				
Produits sectoriels	3 794	5 494	4 185	13 473
Dont produits intersegments	1 167	1 854	1 628	4 649
<b>Chiffre d'affaires hors Groupe</b>	<b>2 627</b>	<b>3 640</b>	<b>2 557</b>	<b>8 824</b>
Marge brute après coûts logistiques	1 699	2 060	1 534	5 293
Contribution après frais publi-promotionnels	1 229	1 518	1 153	3 900
Résultat opérationnel courant	803	996	624	2 423
<b>Autres informations</b>				
Investissements courants	106	109	316	531
Charges d'amortissements et de dépréciation	42	165	236	444



Au 30.06.2022 En millions d'euros	Amérique	Asie/Reste du Monde	Europe	Total
<b>Éléments du compte de résultat</b>				
Produits sectoriels	4 565	7 049	5 204	16 818
Dont produits intersegments	1 432	2 611	2 074	6 116
<b>Chiffre d'affaires hors Groupe</b>	<b>3 133</b>	<b>4 438</b>	<b>3 130</b>	<b>10 701</b>
Marge brute après coûts logistiques	2 059	2 496	1 918	6 473
Contribution après frais publi-promotionnels	1 491	1 862	1 422	4 775
Résultat opérationnel courant	1 014	1 220	790	3 024
<b>Autres informations</b>				
Investissements courants	76	159	382	616
Charges d'amortissements et de dépréciation	39	114	237	391

L'impact des droits d'utilisation sur les investissements courants et charges d'amortissements et de dépréciation se présente comme suit:

Au 30.06.2022 En millions d'euros	Amérique	Asie/Reste du Monde	Europe	Total
Investissements courants	4	54	52	110
Charges d'amortissements et de dépréciation	11	45	50	106

## Ventilation du chiffre d'affaires

En millions d'euros	30.06.2021 publié	30.06.2021 retraité	30.06.2022	Variation (en millions d'euros)	Variation (%)
Marques Stratégiques Internationales	5 544	5 544	6 780	1 237	22 %
Marques Stratégiques Locales	1 576	1 576	1 917	341	22 %
Vins stratégiques	425	484	485	1	0 %
Spécialités	472	472	598	126	27 %
Autres produits	807	748	921	173	23 %
<b>Total</b>	<b>8 824</b>	<b>8 824</b>	<b>10 701</b>	<b>1 877</b>	<b>21 %</b>

Depuis l'exercice 2021/22, le segment « Vins stratégiques » a évolué pour refléter la stratégie et la priorisation de nos vins. Cette évolution de segmentation a été appliquée à la période close au 31 juin 2021 à des fins de comparaison.

## Note 3 Notes relatives au compte de résultat

### Note 3.1 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les pertes de valeurs d'actifs corporels et incorporels, les coûts liés aux restructurations et intégrations, les plus ou moins-values de cession, ainsi que d'autres produits ou charges opérationnels non récurrents. Ces autres produits et charges opérationnels sont exclus du résultat opérationnel courant compte tenu de leur caractère inhabituel, anormal et peu fréquent qui fausserait la lecture de la performance du Groupe.

Les autres produits et charges opérationnels sont détaillés ci-dessous :

En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2022
Pertes de valeur d'actifs corporels et incorporels	(78)	(10)
Plus ou moins-values sur cessions d'actifs et frais d'acquisition	(34)	(8)
Charges nettes de restructuration et de réorganisation	(64)	(23)
Litiges et risques	141	(17)
Autres produits et charges opérationnels non courants	(26)	(5)
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>(62)</b>	<b>(62)</b>

Au 30 juin 2022, les autres produits et charges opérationnels se composent principalement de charges de restructurations pour 23 millions d'euros et de charges sur litiges et risques pour 17 millions d'euros.

## Note 3.2 Résultat financier

En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2022
Charges de la dette financière nette	(261)	(236)
Charges financières sur dettes locatives	(13)	(12)
Produits d'intérêts de la dette financière nette	36	48
<b>Coût de la dette financière nette</b>	<b>(238)</b>	<b>(200)</b>
Commissions de structuration et de placement	(3)	(2)
Impact financier net des retraites et avantages assimilés	(17)	(11)
Autres produits et charges financiers courants, nets	(3)	(1)
<b>Résultat financier courant</b>	<b>(262)</b>	<b>(215)</b>
Résultat de change	(37)	(20)
Autres éléments financiers non courants	(73)	(24)
<b>Résultat financier total</b>	<b>(371)</b>	<b>(260)</b>

Au 30 juin 2022, le coût de la dette financière nette provient des charges financières relatives aux emprunts obligataires pour 192 millions d'euros partiellement compensées par l'impact positif des couvertures de taux pour 20 millions d'euros, aux contrats de *factoring* et titrisation pour 8 millions d'euros, aux intérêts sur dettes locatives pour 12 millions d'euros et à d'autres frais pour 8 millions d'euros.

Le résultat financier est par ailleurs impacté des coûts liés au rachat anticipé de la dette obligataire détaillé dans la Note 2.1 – *Faits marquants de la période* pour 24 millions d'euros, d'effets de change négatifs pour 20 millions d'euros, et de l'impact net des retraites et avantages assimilés pour 11 millions d'euros.

### Coût moyen pondéré de la dette

Le coût moyen pondéré de l'endettement financier du Groupe s'élève à 2,3 % sur l'exercice 2021/22 contre 2,8 % sur l'exercice 2020/21.

Le coût moyen pondéré de l'endettement financier est défini comme le coût de la dette financière nette augmenté des commissions de structuration et de placement rapporté à l'encours moyen calculé à partir de l'endettement financier net augmenté de l'encours moyen des programmes de *factoring* et titrisation.

## Note 3.3 Impôt sur les bénéfices

### Analyse de la charge d'impôt

En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2022
Impôt exigible	(425)	(580)
Impôt différé	(242)	(97)
<b>Total</b>	<b>(667)</b>	<b>(676)</b>

### Analyse du taux d'impôt effectif – Résultat net des activités poursuivies avant impôt

En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2022
Résultat opérationnel	2 361	2 963
Résultat financier	(371)	(260)
<b>Base d'imposition</b>	<b>1 990</b>	<b>2 703</b>
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur en France	(637)	(768)
Effet des écarts de taux d'imposition par juridiction	218	211
Impact fiscal lié aux variations de taux de change	7	(14)
Réestimation des impôts différés liée à des changements de taux	(193)	5
Incidence des reports déficitaires utilisés/non reconnus	40	(8)
Incidence sur la charge d'impôt du résultat taxé à taux réduit/majoré	0	0
Impôts sur distributions	(31)	(35)
Autres impacts	(72)	(67)
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>(667)</b>	<b>(676)</b>
<b>Taux effectif d'impôt</b>	<b>34 %</b>	<b>25 %</b>

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé et sont déterminés selon la méthode du report variable. Les impôts différés relatifs aux droits d'utilisation et aux dettes locatives sont comptabilisés sur une base nette. Les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé. Des actifs d'impôt différé sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés. Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des prévisions de résultats fiscaux futurs.

Les impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où leur recouvrabilité est probable compte tenu des projections de résultat fiscal réalisées par le Groupe à la clôture de chaque exercice. L'ensemble des hypothèses retenues, dont notamment la croissance du résultat opérationnel et du résultat financier compte tenu des taux d'intérêt, fait l'objet d'une actualisation par le Groupe en fin d'exercice sur la base des données déterminées par les Directions concernées.

Les impôts différés se décomposent ainsi par nature :

En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2022
Marges en stocks	111	180
Écarts d'évaluation sur actifs et passifs	13	20
Provisions pour retraites	78	65
Actifs d'impôt différé lié aux déficits reportables	913	1 028
Provisions (hors provisions pour retraites) et autres	509	551
<b>Total actifs d'impôt différé</b>	<b>1 623</b>	<b>1 844</b>
Amortissements dérogatoires	175	190
Écarts d'évaluation sur actifs et passifs	2 469	2 734
Actifs de couverture sur retraites et autres	181	215
<b>Total passifs d'impôt différé</b>	<b>2 825</b>	<b>3 139</b>

Les déficits fiscaux reportables (reconnus et non reconnus) représentent une économie potentielle d'impôts de 1 298 millions d'euros au 30 juin 2022 et 1 154 millions d'euros au 30 juin 2021. Les économies potentielles d'impôts au 30 juin 2022 et au 30 juin 2021 sont relatives à des déficits fiscaux ayant les dates de péremption suivantes :

#### Exercice 2020/21

Années	Effet impôt sur les déficits fiscaux reportables En millions d'euros	
	Déficits reconnus	Déficits non reconnus
2021	0	1
2022	0	2
2023	2	4
2024	2	2
2025 et suivantes	727	189
Sans date de péremption	182	43
<b>Total</b>	<b>913</b>	<b>241</b>

#### Exercice 2021/22

Années	Effet impôt sur les déficits fiscaux reportables En millions d'euros	
	Déficits reconnus	Déficits non reconnus
2022	0	2
2023	0	4
2024	0	5
2025	1	2
2026 et suivantes	836	226
Sans date de péremption	191	31
<b>Total</b>	<b>1 028</b>	<b>270</b>

Les passifs d'impôt exigible du Groupe se répartissent comme suit :

(En millions d'euros)	30.06.2021	30.06.2022
Autres passifs d'impôt exigible	166	151
Positions fiscales incertaines	117	112
<b>Total passif d'impôt exigible</b>	<b>282</b>	<b>263</b>

### Note 3.4 Résultat par action

Les résultats nets par action de base et après dilution sont calculés à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation, déduction faite du nombre moyen pondéré des éléments dilutifs.

Le calcul du résultat par action après dilution tient compte de l'impact potentiel de l'exercice de l'ensemble des instruments dilutifs (tels que les options d'achat et de souscription d'actions, les emprunts convertibles, etc.) sur le nombre théorique d'actions. Lorsque les fonds sont recueillis à la date de l'exercice des droits rattachés aux instruments dilutifs, la méthode dite « du rachat d'actions » est utilisée pour déterminer le nombre théorique d'actions à prendre en compte. Lorsque les fonds sont recueillis à la date d'émission des instruments dilutifs, le résultat net est retraité du montant net d'impôt des frais financiers relatifs à ces instruments.

Numérateur (en millions d'euros)	30.06.2021	30.06.2022
Résultat net part du Groupe	1 305	1 996
<b>Dénominateur (en nombre d'actions)</b>		
Nombre moyen d'actions en circulation	260 796 076	259 031 734
Effet dilutif des attributions d'actions de performance	624 364	544 063
Effet dilutif des <i>stock-options</i> et options de souscription	93 465	143 644
<b>Nombre moyen d'actions en circulation après dilution</b>	<b>261 513 904</b>	<b>259 719 441</b>
<b>Résultat par action (en euros)</b>		
Résultat net part du Groupe par action de base	5,00	7,71
Résultat net part du Groupe par action après dilution	4,99	7,69

### Note 3.5 Charges par nature

Le résultat opérationnel inclut notamment les charges d'amortissement et de dépréciation ainsi que les charges de personnel suivantes :

En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2022
<b>Charges d'amortissement et de dépréciation sur immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>(441)</b>	<b>(391)</b>
Salaires et charges sociales	(1 216)	(1 374)
Retraites, frais médicaux et autres avantages assimilés au titre des régimes à prestations définies	(46)	(45)
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	(28)	(40)
<b>Total charges de personnel</b>	<b>(1 290)</b>	<b>(1 459)</b>



## Note 4 Notes relatives au bilan

### Note 4.1 Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'entrée. À l'exception des actifs à durée de vie indéfinie, elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, en général jusqu'à cinq ans, et sont dépréciées lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur nette comptable. Les charges d'amortissements des immobilisations incorporelles sont comptabilisées au compte de résultat en résultat opérationnel.

Dans le cadre des activités du Groupe, conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception de certains frais de développement qui remplissent les critères de capitalisation prévus par la norme.

En millions d'euros	Mouvements de l'exercice						30.06.2021
	30.06.2020	Acquisitions	Dotations	Cessions	Écarts de change	Autres mouvements	
<i>Goodwill</i>	5 747	15	-	-	(139)	19	5 642
Marques	13 230	13	-	(8)	(346)	6	12 894
Autres immobilisations incorporelles	471	73	-	(42)	(2)	42	541
<b>Valeurs brutes</b>	<b>19 448</b>	<b>100</b>	<b>-</b>	<b>(50)</b>	<b>(488)</b>	<b>67</b>	<b>19 077</b>
<i>Goodwill</i>	(136)	-	-	-	(1)	(0)	(137)
Marques	(2 398)	-	(72)	7	95	(0)	(2 369)
Autres immobilisations incorporelles	(338)	-	(43)	40	2	(1)	(341)
<b>Amortissements/dépréciations</b>	<b>(2 872)</b>	<b>-</b>	<b>(114)</b>	<b>46</b>	<b>95</b>	<b>(1)</b>	<b>(2 847)</b>
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>16 576</b>	<b>100</b>	<b>(114)</b>	<b>(4)</b>	<b>(393)</b>	<b>66</b>	<b>16 230</b>

En millions d'euros	Mouvements de l'exercice						30.06.2022
	30.06.2021	Acquisitions	Dotations	Cessions	Écarts de change	Autres mouvements	
<i>Goodwill</i>	5 642	224	-	0	418	0	6 284
Marques	12 894	58	-	2	985	0	13 935
Autres immobilisations incorporelles	541	73	-	94	31	14	565
<b>Valeurs brutes</b>	<b>19 076</b>	<b>354</b>	<b>-</b>	<b>95</b>	<b>1 434</b>	<b>15</b>	<b>20 784</b>
<i>Goodwill</i>	(137)	-	-	-	(2)	(0)	(139)
Marques	(2 369)	-	(10)	(1)	(256)	-	(2 634)
Autres immobilisations incorporelles	(340)	-	(42)	(93)	(20)	(45)	(354)
<b>Amortissements/dépréciations</b>	<b>(2 847)</b>	<b>-</b>	<b>(52)</b>	<b>(94)</b>	<b>(278)</b>	<b>(45)</b>	<b>(3 127)</b>
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>16 230</b>	<b>354</b>	<b>(52)</b>	<b>1</b>	<b>1 156</b>	<b>(30)</b>	<b>17 657</b>

### Goodwill

Les *goodwill* font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Pour ce test, les *goodwill* sont ventilés par zone géographique sur la base de regroupements d'actifs à la date de chaque regroupement d'entreprises. Ces regroupements d'actifs correspondent à des ensembles d'actifs générant conjointement des flux de trésorerie identifiables et largement indépendants. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat de l'exercice.

Les *goodwill* sont principalement issus des acquisitions d'Allied Domecq en juillet 2005 et de Vin&Sprit en juillet 2008. La variation de la valeur des *goodwill* sur la période s'explique principalement par les acquisitions mentionnées en Note 1.2.1 – *Faits marquants de l'exercice – Acquisitions et cessions* ainsi que par les variations de change.

### Marques

La valeur d'entrée des marques acquises est déterminée sur la base d'un calcul actuariel des profits futurs ou selon la méthode des redevances et correspond à la juste valeur des marques à la date d'acquisition. Dans la mesure où les marques du Groupe constituent des immobilisations à durée de vie indéfinie, celles-ci ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique et dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Les marques acquises dans le cadre d'acquisition de sociétés étrangères sont libellées dans la devise fonctionnelle de l'activité acquise.

Les principales marques valorisées au bilan sont : Absolut, Ballantine's, Beefeater, Chivas Regal, Kahlúa, Malibu, Martell et Brancott Estate, lesquelles ont été, pour l'essentiel, reconnues lors des acquisitions des sociétés Seagram, Allied Domecq et Vin&Sprit. La variation de la valeur brute des marques sur la période s'explique principalement par les acquisitions mentionnées en Note 1.2.1.1 – *Faits marquants de l'exercice – Acquisitions et cessions* ainsi que par les variations de change.

### Perte de valeur des actifs immobilisés

Conformément à la norme IAS 36, les actifs immobilisés incorporels ou corporels font l'objet de tests de perte de valeur dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié, et au minimum une fois par an pour les immobilisations dont la durée de vie est indéfinie (*goodwill* et marques).

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT), correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Les UGT s'identifient aux actifs liés aux marques du Groupe et sont réparties selon les trois secteurs géographiques définis par le Groupe, sur la base des destinations des produits. Les tests de dépréciation des UGT sont réalisés au 3<sup>e</sup> trimestre et font l'objet d'un suivi régulier jusqu'à la date de clôture afin de contrôler la pertinence des plans d'affaires et l'incidence des évolutions des données de marché sous-jacentes aux taux d'actualisation retenus.

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée selon des projections de flux de trésorerie sur une période de 19 ans. Cette durée permet de refléter les caractéristiques des marques du Groupe et de leurs actifs de production qui ont une durée de vie élevée. Les flux de trésorerie prévisionnels actualisés sont établis sur la base des budgets annuels et des plans pluri-annuels, extrapolés sur les années suivantes en faisant converger progressivement la croissance de la dernière année du Plan par marque et par marché vers le taux de croissance à l'infini. Le calcul prend en compte une valeur terminale correspondant à la capitalisation des flux de trésorerie générés la dernière année de prévision. Les hypothèses retenues en matière d'évolution des ventes et des dépenses publi-promotionnelles sont déterminées par la Direction en fonction des résultats passés et des tendances de développement à long terme des marchés concernés. La méthodologie de projection des *cash flows* intègre, au niveau du besoin en fonds de roulement et des investissements, une prise en compte des spécificités des alcools blancs et des alcools à maturation. Les évaluations de flux de trésorerie actualisés sont sensibles à ces hypothèses ainsi qu'aux modes de consommation et aux facteurs économiques.

La valeur de marché correspond au prix de cession, net des coûts de la vente, qui pourrait être obtenu lors d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché ou à des multiples de résultat observés lors de transactions récentes portant sur des actifs comparables. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est un taux après impôt, appliqué à des flux de trésorerie après impôt et correspond au coût moyen pondéré du capital. Ce taux est la résultante de taux spécifiques pour chaque marché ou zone géographique en fonction des risques qu'ils représentent. Les hypothèses retenues en termes d'évolution du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des UGT. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou des circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux *goodwill* et aux marques, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indication de perte de valeur des actifs détenus.

Les données et hypothèses utilisées pour les tests de dépréciation annuels sont les suivantes :

En millions d'euros	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du goodwill au 30.06.2022	Valeur nette comptable des marques au 30.06.2022	Valeur d'utilité		
				Taux d'actualisation 2021	Taux d'actualisation 2022	Taux de croissance à l'infini
Europe	Valeur d'utilité approchée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés	2 062	4 497	5,70 %	5,66 %	De - 1 % à + 2,5 %
Amérique		3 139	5 932	6,48 %	7,17 %	De - 1 % à + 2,5 %
Asie/Reste du Monde		944	871	7,24 %	7,66 %	De - 1 % à + 2,5 %

Est détaillé ci-dessous le montant de l'éventuelle dépréciation additionnelle au 30 juin 2022 des actifs composant des UGT ou des goodwill, qui résulterait :

- d'une diminution de 50 points de base (pb) du taux de croissance de la contribution après frais publi-promotionnels ;
- d'une augmentation de 50 points de base du taux d'actualisation après impôt ;
- d'une augmentation de 100 points de base du taux d'actualisation après impôt ; ou
- d'une diminution de 50 points de base du taux de croissance à l'infini sur la durée des plans pluriannuels.

En millions d'euros	Baisse de 50 pb du taux de croissance de la contribution après frais publi-promotionnels	Hausse de 50 pb du taux d'actualisation après impôt	Hausse de 100 pb du taux d'actualisation après impôt	Baisse de 50 pb du taux de croissance à l'infini
	Europe	0	0	(155)
Amérique	(1)	0	(141)	0
Asie/Reste du Monde	0	0	(46)	0
<b>Total</b>	<b>(1)</b>	<b>0</b>	<b>(342)</b>	<b>0</b>

## Note 4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont détaillées par composant. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire appliqué à la durée d'utilisation estimée. Cette durée d'utilité est revue régulièrement. Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

Constructions	15 à 50 ans
Installations, matériel et outillage	5 à 15 ans
Autres immobilisations	3 à 5 ans
Pieds de vigne	25 à 33 ans

Les charges d'amortissements des immobilisations corporelles sont comptabilisées au compte de résultat en résultat opérationnel.

Conformément aux amendements des normes IAS 41 et IAS 16, les pieds de vigne sont, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, valorisés au coût d'acquisition et amortis sur leur durée d'utilité. Les produits agricoles (récoltes) restent comptabilisés selon IAS 41 à leur juste valeur diminuée des frais estimés de vente, dès lors qu'il est possible d'obtenir un référentiel de prix fiable, par exemple en faisant référence à un marché actif. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le compte de résultat. Les terrains sur lesquels sont plantés les actifs biologiques sont évalués conformément à la norme IAS 16.

Conformément à la norme IFRS 16 applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019, les droits d'utilisation sur contrats de location sont comptabilisés en immobilisation corporelle dans les catégories correspondant aux actifs sous-jacents, en contrepartie de la reconnaissance d'une dette locative. Il s'agit essentiellement de bureaux occupés par le Groupe et présentés dans la catégorie Constructions. La valeur des droits d'utilisation est déterminée à partir du montant de la dette locative, ajustée du montant des loyers payés d'avance, des coûts directs initiaux, des avantages reçus des bailleurs et, le cas échéant, des coûts de remise en état. Le droit d'utilisation relatif aux contrats de location est amorti sur la durée du contrat. Les principes comptables relatifs à la détermination de la dette locative sont détaillés en Note 4.8 – *Passifs financiers*.

Les immobilisations corporelles, droits d'utilisation compris, sont dépréciées lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur nette comptable.

### Mouvements de l'exercice

En millions d'euros	30.06.2020	Acquisitions	Dotations	Cessions	Écarts de change	Autres mouvements	30.06.2021	Dont droits d'utilisation
Terrains	399	4	-	(5)	3	5	405	53
Constructions	1 766	84	-	(83)	21	49	1 838	442
Installations techniques	2 186	60	-	(118)	21	116	2 264	32
Autres immobilisations corporelles	870	80	-	(64)	18	18	923	75
Immobilisations en cours	182	217	-	(0)	2	(180)	220	-
Avances et acomptes/immobilisations corporelles	24	9	-	(0)	(0)	(26)	7	-
<b>Valeurs brutes</b>	<b>5 427</b>	<b>454</b>	<b>-</b>	<b>(271)</b>	<b>65</b>	<b>(17)</b>	<b>5 658</b>	<b>602</b>
Terrains	(40)	-	(9)	2	(1)	(0)	(48)	(13)
Constructions	(621)	-	(120)	58	(9)	3	(691)	(122)
Installations techniques	(1 272)	(0)	(127)	101	(17)	(3)	(1 317)	(15)
Autres immobilisations corporelles	(399)	(0)	(69)	50	(8)	0	(425)	(35)
Immobilisations en cours	0	-	(0)	-	-	-	(0)	-
<b>Amortissements/dépréciations</b>	<b>(2 332)</b>	<b>(0)</b>	<b>(325)</b>	<b>211</b>	<b>(35)</b>	<b>-</b>	<b>(2 481)</b>	<b>(186)</b>
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>3 095</b>	<b>454</b>	<b>(325)</b>	<b>(60)</b>	<b>30</b>	<b>(18)</b>	<b>3 177</b>	<b>416</b>

En millions d'euros	Mouvements de l'exercice						30.06.2022	Dont droits d'utilisation
	30.06.2021	Acquisitions	Dotations	Cessions	Écarts de change	Autres mouvements		
Terrains	405	96	-	5	8	(1)	503	62
Constructions	1 838	110	-	36	53	75	2 040	497
Installations techniques	2 264	99	-	66	80	131	2 509	48
Autres immobilisations corporelles	923	95	-	37	16	8	1 004	75
Immobilisations en cours	220	307	-	1	9	(234)	301	-
Avances et acomptes/immobilisations corporelles	7	5	-	0	1	(4)	9	-
<b>Valeurs brutes</b>	<b>5 658</b>	<b>711</b>	<b>-</b>	<b>146</b>	<b>167</b>	<b>(24)</b>	<b>6 366</b>	<b>682</b>
Terrains	(48)	-	(10)	(1)	(2)	1	(59)	(21)
Constructions	(691)	(1)	(117)	(30)	(22)	(6)	(807)	(174)
Installations techniques	(1 317)	-	(141)	(61)	(44)	2	(1 439)	(22)
Immobilisations en cours	(425)	(0)	(70)	(29)	(8)	4	(469)	(41)
<b>Amortissements/dépréciations</b>	<b>(2 481)</b>	<b>(1)</b>	<b>(339)</b>	<b>(121)</b>	<b>(76)</b>	<b>1</b>	<b>(2 775)</b>	<b>(259)</b>
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>3 177</b>	<b>710</b>	<b>(339)</b>	<b>25</b>	<b>91</b>	<b>(23)</b>	<b>3 591</b>	<b>424</b>

### Note 4.3 Actifs financiers

Les actifs financiers sont composés principalement de participations du Groupe dans des sociétés non consolidées, de prêts, cautions et dépôts, de dépôts de garantie requis par la réglementation fiscale de certains pays et des actifs de régime dans le cadre des engagements de retraite (n'entrant pas dans le périmètre de IFRS 9).

#### Instruments de capitaux propres

Les titres non consolidés sont enregistrés au bilan à leur juste valeur. Les résultats de juste valeur comme les résultats de cession sont enregistrés selon l'intention du management (i) dans le compte de résultat dans la rubrique des Produits financiers/Charges financières – autres éléments financiers non courants ou (ii) en capitaux propres consolidés dans la rubrique des autres éléments du résultat global et ne sont pas recyclés en résultat.

La juste valeur est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. La juste valeur des actifs financiers cotés sur un marché financier est leur cours de Bourse. Pour les autres titres non consolidés, les critères de valorisation généralement retenus sont la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

#### Prêts, cautions et dépôts

Les prêts, cautions et dépôts sont évalués au coût amorti.

En millions d'euros	30.06.2021		30.06.2022	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant
<b>Actifs financiers nets</b>				
Instruments de capitaux propres	-	286	-	345
Autres actifs financiers	-	294	-	247
<b>Prêts et créances nets</b>				
Prêts, créances et dépôts	-	106	-	169
<b>Total actifs financiers non courants nets</b>	<b>-</b>	<b>685</b>	<b>-</b>	<b>761</b>
Instruments dérivés	8	65	32	4
<b>Actifs financiers</b>	<b>8</b>	<b>750</b>	<b>32</b>	<b>766</b>

Le tableau ci-dessous présente les mouvements des actifs financiers, hors instruments dérivés :

En millions d'euros	Mouvements de l'exercice						30.06.2021
	30.06.2020	Acquisitions	Dotations	Cessions	Écarts de change	Autres mouvements	
Autres actifs financiers	273	(0)	-	-	17	4	294
Instruments de capitaux propres	101	51	-	(1)	(2)	144	293
Prêts, cautions et dépôts	219	24	-	(11)	(6)	(119)	107
<b>Valeurs brutes</b>	<b>593</b>	<b>75</b>	<b>-</b>	<b>(12)</b>	<b>9</b>	<b>28</b>	<b>694</b>
Provisions autres actifs financiers	0	-	(0)	-	0	-	(0)
Provisions actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	-
Provisions sur instruments de capitaux propres	(7)	-	-	-	0	0	(7)
Provisions prêts, cautions et dépôts	(63)	-	(1)	-	4	59	(2)
<b>Provisions</b>	<b>(71)</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>59</b>	<b>(9)</b>
<b>Actifs financiers non courants nets</b>	<b>522</b>	<b>75</b>	<b>(1)</b>	<b>(12)</b>	<b>13</b>	<b>87</b>	<b>685</b>

En millions d'euros	Mouvements de l'exercice						30.06.2022
	30.06.2021	Acquisitions	Dotations	Cessions	Écarts de change	Autres mouvements	
Autres actifs financiers	294	0	-	0	3	(49)	247
Instruments de capitaux propres	293	113	-	3	20	(79)	345
Prêts, cautions et dépôts	107	57	-	7	10	3	171
<b>Valeurs brutes</b>	<b>694</b>	<b>170</b>	<b>-</b>	<b>10</b>	<b>33</b>	<b>(125)</b>	<b>763</b>
Provisions autres actifs financiers	(0)	-	(0)	-	0	-	(0)
Provisions sur instruments de capitaux propres	(7)	-	-	-	(0)	7	(0)
Provisions prêts, cautions et dépôts	(2)	-	(0)	(0)	(0)	(0)	(1)
<b>Provisions</b>	<b>(9)</b>	<b>-</b>	<b>(0)</b>	<b>(0)</b>	<b>(0)</b>	<b>7</b>	<b>(1)</b>
<b>Actifs financiers non courants nets</b>	<b>685</b>	<b>170</b>	<b>(0)</b>	<b>9</b>	<b>33</b>	<b>(118)</b>	<b>761</b>

Les autres actifs financiers au 30 juin 2022 incluent 239 millions d'euros de plan en surplus lié aux engagements sociaux par rapport à 285 millions d'euros à fin juin 2021. Cette variation est principalement liée à l'évolution des hypothèses actuarielles sur la période (cf. Note 4.7 – Provisions).

Les instruments de capitaux propres au 30 juin 2022 se composent principalement des titres non consolidés détenus par le Groupe, et notamment ceux de la société Jumia Technologies AG, valorisés à la juste valeur par capitaux propres pour un montant de 37 millions d'euros sur la base du dernier cours de Bourse connu au 30 juin 2022 de 5,83 euros par action (comparé à 25,61 euros par action au 30 juin 2021).

## Note 4.4 Stocks et encours

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût (coût d'acquisition et coût de transformation, y compris les coûts indirects de production) ou de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente minoré des coûts estimés pour l'achèvement et la vente de ces stocks. La majeure partie des stocks est évaluée selon la méthode des coûts moyens pondérés. Le prix de revient des stocks à cycle long est calculé, de façon uniforme, en incluant les coûts de distillation et de vieillissement. Ces stocks sont classés en actif courant, bien qu'une part substantielle de ceux-ci ne soit destinée à la vente qu'après un délai de stockage supérieur à un an, pour satisfaire au processus de vieillissement de certains vins et spiritueux.

La répartition des stocks et encours de production à la clôture est la suivante :

En millions d'euros	Mouvements de l'exercice					30.06.2021
	30.06.2020	Variation des valeurs brutes	Variation des dépréciations	Écarts de change	Autres mouvements	
Matières premières	173	3	-	(1)	2	177
Encours de biens	5 183	214	-	85	4	5 486
Stocks de marchandises	580	76	-	(10)	-	646
Produits finis	296	32	-	(3)	6	331
<b>Valeurs brutes</b>	<b>6 232</b>	<b>325</b>	<b>-</b>	<b>72</b>	<b>11</b>	<b>6 640</b>
Matières premières	(11)	-	(5)	(0)	-	(16)
Encours de biens	(23)	-	(5)	(0)	(1)	(29)
Stocks de marchandises	(16)	-	(7)	(0)	(0)	(23)
Produits finis	(15)	-	(3)	0	1	(17)
<b>Dépréciations</b>	<b>(65)</b>	<b>-</b>	<b>(20)</b>	<b>(0)</b>	<b>-</b>	<b>(86)</b>
<b>Stocks nets</b>	<b>6 167</b>	<b>325</b>	<b>(20)</b>	<b>72</b>	<b>11</b>	<b>6 555</b>

En millions d'euros	Mouvements de l'exercice					30.06.2022
	30.06.2021	Variation des valeurs brutes	Variation des dépréciations	Écarts de change	Autres mouvements	
Matières premières	177	41	-	11	0	228
Encours de biens	5 486	287	-	85	(6)	5 847
Stocks de marchandises	646	188	-	41	(0)	876
Produits finis	331	143	-	22	(2)	495
<b>Valeurs brutes</b>	<b>6 641</b>	<b>659</b>	<b>-</b>	<b>158</b>	<b>(8)</b>	<b>7 446</b>
Matières premières	(16)	-	(9)	(1)	0	(15)
Encours de biens	(29)	-	(5)	(1)	2	(24)
Stocks de marchandises	(23)	-	(14)	(3)	(0)	(24)
Produits finis	(17)	-	0	(1)	0	(14)
<b>Dépréciations</b>	<b>(86)</b>	<b>-</b>	<b>(27)</b>	<b>(5)</b>	<b>2</b>	<b>(77)</b>
<b>Stocks nets</b>	<b>6 555</b>	<b>659</b>	<b>(27)</b>	<b>153</b>	<b>(6)</b>	<b>7 369</b>

Au 30 juin 2022, les encours de biens sont constitués à 83 % de stocks à vieillissement essentiellement destinés à la production de whisky et de cognac. Le Groupe ne connaît pas de dépendance significative vis-à-vis de ses fournisseurs.

## Note 4.5 Détail des créances clients et autres créances opérationnelles

Les créances clients et autres créances opérationnelles sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, qui correspond généralement à leur valeur nominale. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées à hauteur des pertes attendues sur la durée de vie de la créance.

Les créances clients et autres créances opérationnelles sont détaillées au 30 juin 2021 et au 30 juin 2022 par échéance dans les tableaux ci-dessous :

En millions d'euros	Valeur nette comptable	Non échu	Échu selon les échéances suivantes				
			< 30 jours	De 31 à 90 jours	De 91 à 180 jours	De 181 à 360 jours	> 360 jours
<b>En valeur nette</b>							
Créances clients et autres créances opérationnelles au 30.06.2021	1 126	958	109	31	10	4	14
<i>Dont dépréciation</i>	(104)	(16)	(1)	(2)	(3)	(7)	(74)
Créances clients et autres créances opérationnelles au 30.06.2022	1 388	1 181	118	38	31	5	16
<i>Dont dépréciation</i>	(127)	(25)	(3)	(19)	(9)	(8)	(63)

L'évolution de la dépréciation des créances clients et autres créances opérationnelles est la suivante :

En millions d'euros	2020/21	2021/22
<b>Au 1<sup>er</sup> juillet</b>	<b>91</b>	<b>104</b>
Dotations de l'exercice	26	28
Reprises de l'exercice	(5)	(9)
Utilisations de l'exercice	(7)	(7)
Écart de change	(1)	11
<b>Au 30 juin</b>	<b>104</b>	<b>127</b>

Au 30 juin 2022, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances échues non dépréciées ; en particulier, les créances échues mais non dépréciées de plus de 12 mois n'ont pas révélé de risque de crédit complémentaire. Il n'existe pas de concentration de risques significative.

Au cours des deux derniers exercices, le Groupe a poursuivi ses programmes de cession de créances sur diverses filiales ayant donné lieu à des encours de créances cédées de 592 millions d'euros au 30 juin 2021 et de 602 millions d'euros au 30 juin 2022. La quasi-totalité des risques et avantages ayant été transférée, les créances ont été décomptabilisées.

### Actifs décomptabilisés avec implication continue

En millions d'euros	Valeur comptable de l'implication continue					
	Coût amorti	Détenu jusqu'à l'échéance	Disponible à la vente	Passifs financiers à la juste valeur	Juste valeur de l'implication continue	Exposition maximale
Implication continue						
Dépôt de garantie affacturation et titrisation	8	-	8	-	8	8



## Note 4.6 Autres actifs courants

Les autres actifs courants sont détaillés ci-dessous :

En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2022
Avances et acomptes versés	39	51
Créances d'impôts et taxes, hors impôts sur les résultats	258	268
Charges constatées d'avance	88	83
Autres créances	28	34
<b>Total</b>	<b>413</b>	<b>435</b>

## Note 4.7 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face à des sorties de ressources probables, estimées et résultant d'obligations actuelles issues d'événements passés. Dans le cas où il existe une obligation potentielle résultant d'événements passés mais dont l'occurrence n'est pas probable ou dont l'estimation n'est pas fiable, ces passifs éventuels sont indiqués dans les engagements du Groupe. Les montants provisionnés sont évalués en tenant compte des hypothèses les plus probables ou en utilisant des méthodes statistiques selon la nature des obligations. Les provisions comprennent notamment :

- les provisions pour restructurations ;
- les provisions pour retraites et autres avantages assimilés ;
- les provisions pour litiges (fiscaux hors impôt sur les sociétés, juridiques, sociaux).

Les litiges font l'objet d'un suivi régulier, au cas par cas, par le département juridique de chaque filiale ou région ou par la Direction Juridique du Groupe et avec l'aide de conseils externes pour les litiges les plus significatifs ou complexes. Une provision est comptabilisée dès lors qu'il devient probable qu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé nécessitera un règlement dont le montant peut être évalué de manière fiable. L'évaluation de la provision correspond à la meilleure estimation de la sortie de ressources permettant l'extinction de cette obligation.

Le coût des actions de restructuration est intégralement provisionné dans l'exercice et inscrit en résultat en « Autres produits et charges opérationnels » lorsqu'il est significatif et résulte d'une obligation du Groupe, vis-à-vis de tiers, ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date d'arrêté des comptes par l'annonce de cette décision aux tiers concernés. Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux préretraites, aux coûts des préavis non effectués, aux coûts de formation des personnes devant partir et aux autres coûts liés aux fermetures de sites. Les mises au rebut d'immobilisations, dépréciations de stocks et autres actifs, ainsi que les autres coûts (déménagement, formation des personnes mutées, etc.) liés directement à des mesures de restructuration, sont également comptabilisés dans les coûts de restructuration. Les montants provisionnés, correspondant à des prévisions de décaissements futurs à effectuer dans le cadre des plans de restructuration, sont évalués pour leur valeur actuelle lorsque l'échéancier des paiements est tel que l'effet de la valeur temps est jugé significatif.

6.

### 1. Détail des soldes de clôture

La répartition des provisions pour risques et charges à la clôture est la suivante :

En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2022
<b>Provisions non courantes</b>		
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	477	361
Autres provisions pour risques et charges non courantes	253	318
<b>Provisions courantes</b>		
Provisions pour restructuration	50	27
Autres provisions pour risques et charges courantes	113	123
<b>Total</b>	<b>893</b>	<b>829</b>

## 2. Variations des provisions (hors provisions pour pensions et indemnités de retraites)

En millions d'euros	Mouvements de l'exercice							30.06.2022
	30.06.2021	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclas- sement	Entrée de périmètre	Effet de change	
Provisions pour restructuration	50	13	27	11	-	1	1	27
Autres provisions courantes	113	27	9	7	0	0	(1)	123
Autres provisions non courantes	253	64	1	24	5	-	22	318
<b>Total des provisions</b>	<b>416</b>	<b>105</b>	<b>37</b>	<b>42</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>22</b>	<b>468</b>

Certaines sociétés du Groupe sont engagées dans des litiges dans le cadre normal de leurs activités. Par ailleurs, celles-ci font également l'objet de contrôles fiscaux dont certains peuvent donner lieu à un redressement. Les principaux litiges sont décrits en Note 6.5 – *Litiges*.

Au 30 juin 2022, le montant des provisions enregistrées par le Groupe au titre de l'ensemble des litiges ou risques dans lesquels il est impliqué s'élève à 441 millions d'euros, hors positions fiscales incertaines comptabilisées en passif d'impôt exigible. Le Groupe n'en fournit pas le détail (sauf exception), considérant que la divulgation du montant de la provision éventuellement constituée en considération de chaque litige en cours serait de nature à causer au Groupe un préjudice sérieux.

La variation des « Autres provisions courantes et non courantes » sur l'exercice s'explique comme suit :

- les dotations proviennent notamment des procédures introduites contre la Société et ses filiales, dans le cadre de la marche normale de leurs affaires et de l'apparition de nouveaux risques, notamment fiscaux (hors impôt sur les sociétés) ;
- les reprises sont effectuées lors des paiements correspondants ou lorsque le risque est considéré comme éteint. Les reprises non utilisées concernent principalement la réévaluation ou la prescription de certains risques notamment fiscaux.

### 3. Provisions pour retraites

En accord avec les législations nationales, les engagements du Groupe se composent :

- d'avantages long terme postérieurs à l'emploi consentis aux employés (indemnités de départ à la retraite, retraites, frais médicaux, etc.) ;
- d'avantages long terme pendant l'emploi consentis aux employés.

#### Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer sont comptabilisées en charges lorsqu'elles deviennent exigibles. Le Groupe n'étant pas engagé au-delà de ces cotisations, aucune provision n'est constatée au titre des régimes à cotisations définies.

#### Régimes à prestations définies

Pour les régimes à prestations définies, la méthode des unités de crédit projetées est utilisée pour valoriser la valeur actualisée au titre des prestations définies, le coût des services rendus au cours de l'exercice et, le cas échéant, des services passés. Le calcul est effectué à chaque clôture annuelle et les données individuelles concernant les salariés sont revues au minimum tous les trois ans. Le calcul implique la prise en compte d'hypothèses économiques (taux d'inflation, taux d'actualisation) et d'hypothèses sur le personnel (principalement : augmentation moyenne des salaires, taux de rotation du personnel, espérance de vie).

Les hypothèses retenues en 2020/21 et 2021/22 et leurs modalités de détermination sont détaillées ci-dessous.

Une provision est comptabilisée au bilan au titre de la différence entre la dette actuarielle des engagements y afférents (passifs actuariels) et les actifs éventuellement dédiés à la couverture des régimes, évalués à leur juste valeur, et inclut les coûts des services passés et les pertes et gains actuariels.

Le coût des régimes à prestations définies est constitué de trois composantes, comptabilisées comme suit :

- le coût des services est comptabilisé en résultat opérationnel. Il comprend :
  - le coût des services rendus au cours de la période,
  - le coût des services passés résultant de la modification ou de la réduction d'un régime, intégralement comptabilisé en résultat de la période au cours de laquelle il est intervenu,
  - les pertes et gains résultant des liquidations ;
- la composante financière, comptabilisée en résultat financier, est constituée de l'effet de désactualisation des engagements, net du rendement attendu des actifs de couverture évalué en utilisant le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation des engagements ;
- les réévaluations du passif (de l'actif) sont comptabilisées en autres éléments non recyclables du résultat global, et sont constituées pour l'essentiel des écarts actuariels, à savoir la variation des engagements et des actifs de couverture due aux changements d'hypothèses et aux écarts d'expérience, ces derniers étant représentatifs de l'écart entre l'effet attendu de certaines hypothèses actuarielles appliquées aux évaluations antérieures et l'impact effectivement constaté. En fonction de la nature et des textes qui régissent les régimes dans certaines zones, si les actifs de couverture excèdent les engagements comptabilisés, les éventuels actifs générés peuvent être limités à la valeur actualisée des remboursements futurs et des diminutions de cotisations attendues.

Le Groupe accorde des avantages en matière de retraite et d'indemnités de fin de carrière et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, de type couverture maladie et assurance-vie :

- en France, les engagements sont composés essentiellement de régimes pour départs à la retraite (non financés) et de retraites complémentaires (pour partie financées) ;
- aux États-Unis et au Canada, les engagements sont composés de plans de retraite garantis aux salariés (financés) ainsi que de régimes d'assurance médicale post-emploi (non financés) ;
- en Irlande, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, les engagements sont essentiellement liés aux plans de retraite accordés aux salariés.

Les régimes à prestations définies concernent essentiellement les filiales situées au Royaume-Uni, en Amérique du Nord et dans le reste de l'Europe. Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle annuelle sur la base d'hypothèses variant selon les pays. Dans le cadre de ces régimes de retraite, les salariés perçoivent un capital ou une rente viagère au moment de leur départ en retraite. Ces montants sont fonction de l'ancienneté, du salaire de fin de carrière et du poste occupé par le salarié. Au 30 juin 2022, les engagements totalement ou partiellement financés représentent 4 022 millions d'euros, soit 94 % du montant total des engagements.

Certaines filiales, situées principalement en Amérique du Nord, accordent aussi à leurs salariés des couvertures maladie postérieures à l'emploi. Ces engagements ne sont pas préfinancés et sont évalués en utilisant les mêmes hypothèses que celles retenues pour les engagements de retraite des pays concernés.

Plusieurs filiales, principalement en Europe, offrent aussi à leurs salariés d'autres avantages à long terme. Ces engagements sont essentiellement des régimes de type médaille du travail.

Le tableau ci-dessous présente une réconciliation de la provision entre le 30 juin 2021 et le 30 juin 2022 :

En millions d'euros	30.06.2021			30.06.2022		
	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux	Total	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux	Total
(Actif)/Passif net comptabilisé à l'ouverture	196	145	341	52	140	192
Impacts de l'interprétation IFRIC sur IAS 19				(11)	-	(11)
Charges sur l'exercice	54	4	58	48	6	55
(Gains)/pertes actuariels <sup>(1)</sup>	(126)	0	(126)	(47)	(16)	(63)
Cotisations de l'employeur	(47)	-	(47)	(48)	-	(48)
Prestations payées directement par l'employeur	(8)	(8)	(16)	(9)	(7)	(16)
Variation de périmètre	0	(0)	(0)	0	-	0
Écarts de change	(17)	(1)	(18)	3	10	13
<b>(Actif)/Passif net comptabilisé à la clôture</b>	<b>52</b>	<b>140</b>	<b>192</b>	<b>(13)</b>	<b>134</b>	<b>121</b>
Montant reconnu à l'actif	(285)	-	(285)	(239)	-	(239)
<b>Montant de la provision au passif</b>	<b>337</b>	<b>140</b>	<b>477</b>	<b>227</b>	<b>134</b>	<b>361</b>

(1) Comptabilisés en « Autres éléments du résultat global ».

Les gains et pertes actuariels correspondent principalement à la mise à jour d'hypothèses actuarielles et de valeurs d'actifs de couverture.

La charge nette comptabilisée au compte de résultat au titre des engagements de retraite et avantages assimilés se détaille de la façon suivante :

Charge de l'exercice (en millions d'euros)	30.06.2021			30.06.2022		
	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux	Total	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux	Total
Avantages accumulés durant l'exercice	42	4	46	41	4	45
Intérêts sur la provision	3	4	7	(1)	3	2
• dont intérêts sur l'engagement	90	4	93	104	3	107
• dont intérêts sur l'actif	(87)	-	(87)	(106)	-	(106)
• dont intérêts sur la limitation d'actifs	0	-	0	1	-	1
Frais/taxes/primes	8	-	8	9	-	9
Impact des modifications de régimes/réductions de droits futurs	(0)	(7)	(8)	(0)	0	(0)
Impact des liquidations d'engagements	0	-	0	0	-	0
Gains/pertes actuariels	-	5	5	-	(1)	(1)
Effet du plafond d'actif (incluant l'impact IFRIC 14)	-	-	-	-	-	-
<b>Charge/(Produit) nette comptabilisée au résultat</b>	<b>54</b>	<b>4</b>	<b>58</b>	<b>48</b>	<b>6</b>	<b>55</b>

## 6. Comptes consolidés annuels

Annexes aux comptes consolidés annuels

La variation des provisions pour retraites et avantages assimilés est présentée ci-dessous :

Passif net comptabilisé au bilan (en millions d'euros)	30.06.2021			30.06.2022		
	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux	Total	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux	Total
<b>Variation de la valeur actuarielle des avantages accumulés</b>						
Valeur actuarielle des avantages accumulés en début de période	5 440	145	5 584	5 318	140	5 458
Ajustements des avantages accumulés en début d'exercice – réforme IFRS IC	-	-	-	(11)	-	(11)
Avantages accumulés durant l'exercice	42	4	46	41	4	45
Coût financier (effet de l'actualisation)	90	4	93	104	3	107
Cotisations des employés	4	1	5	4	0	4
Prestations versées	(257)	(8)	(265)	(261)	(7)	(268)
Frais administratifs/primes/taxes	(0)	-	(0)	(1)	-	(1)
Modifications de régimes/réductions de droits futurs	(1)	(7)	(8)	(0)	0	(0)
Liquidations d'engagements	0	-	0	0	-	0
(Gains)/pertes actuariels	(252)	5	(247)	(1 140)	(17)	(1 157)
Écarts de conversion	251	(1)	249	75	10	85
Variations de périmètre	1	(0)	0	1	-	1
<b>Valeur actuarielle des avantages accumulés en fin d'exercice</b>	<b>5 318</b>	<b>140</b>	<b>5 458</b>	<b>4 130</b>	<b>134</b>	<b>4 264</b>
<b>Variation de la juste valeur des actifs de régime</b>						
Juste valeur des actifs de régime en début d'exercice	5 259	-	5 259	5 307	-	5 307
Produit d'intérêt sur les actifs de régime	87	-	87	106	-	106
Gains/(pertes) d'expérience sur les actifs de régime	(101)	-	(101)	(1 084)	-	(1 084)
Cotisations des employés	4	-	4	4	-	4
Cotisations de l'employeur	47	-	47	48	-	48
Prestations versées	(249)	-	(249)	(253)	-	(253)
Frais administratifs/primes/taxes	(9)	-	(9)	(9)	-	(9)
Modifications de régimes/réductions de droits futurs	(1)	-	(1)	-	-	-
Liquidations d'engagements	-	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	269	-	269	77	-	77
Variations de périmètre	0	-	0	1	-	1
<b>Juste valeur des actifs de régime en fin d'exercice</b>	<b>5 307</b>	<b>-</b>	<b>5 307</b>	<b>4 198</b>	<b>-</b>	<b>4 198</b>
Valeur actuelle des avantages financés	5 206	-	5 206	4 034	-	4 034
Juste valeur des actifs de régime	5 307	-	5 307	4 198	-	4 198
<b>Déficit/(surplus) des avantages financés</b>	<b>(102)</b>	<b>-</b>	<b>(102)</b>	<b>(164)</b>	<b>-</b>	<b>(164)</b>
Valeur actuelle des avantages non financés	112	140	253	96	134	230
Effet de plafonnement des actifs de régime (incluant l'impact d'IFRIC 14)	41	-	41	56	-	56
<b>(Actif)/passif net comptabilisé</b>	<b>52</b>	<b>140</b>	<b>192</b>	<b>(13)</b>	<b>134</b>	<b>121</b>

Au 30.06.2022	Valeurs actuarielles des avantages cumulés		Juste valeur des actifs de régime		Limitation des actifs de couverture		Provision au passif		Montant reconnu à l'actif	
	(en millions d'euros)	%	(en millions d'euros)	%	(en millions d'euros)	%	(en millions d'euros)	%	(en millions d'euros)	%
Royaume-Uni	3 174	74 %	3 364	80 %	0	0 %	26	7 %	(216)	90 %
États-Unis	345	8 %	254	6 %	0	0 %	91	25 %	0	0 %
Canada	236	6 %	275	7 %	56	100 %	39	11 %	(22)	9 %
Irlande	238	6 %	189	4 %	0	0 %	49	14 %	0	0 %
France	105	2 %	14	0 %	0	0 %	91	25 %	0	0 %
Autres pays	166	4 %	103	2 %	0	0 %	64	18 %	(1)	0 %
<b>Total</b>	<b>4 264</b>	<b>100 %</b>	<b>4 198</b>	<b>100 %</b>	<b>56</b>	<b>100 %</b>	<b>361</b>	<b>100 %</b>	<b>(239)</b>	<b>100 %</b>

Les actifs des fonds de pension sont répartis selon les différentes classes d'actifs (obligations, actions, etc.) de la manière suivante :

Composition des actifs de régime	30.06.2021		30.06.2022	
	Engagements de retraite	Frais de santé & autres engagements sociaux	Engagements de retraite	Frais de santé & autres engagements sociaux
Actions	11 %	Non applicable	11 %	Non applicable
Obligations	11 %	Non applicable	10 %	Non applicable
Autres placements monétaires	0 %	Non applicable	1 %	Non applicable
Actifs immobiliers	3 %	Non applicable	3 %	Non applicable
Autres	75 %	Non applicable	76 %	Non applicable
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>Non applicable</b>	<b>100 %</b>	<b>Non applicable</b>

Au 30 juin 2022, les actifs de nature « Autres » incluent notamment la valeur de la police d'assurance souscrite avec Rothesay Life couvrant les engagements assurés dans le cadre de l'opération de *buy-in* réalisée lors de l'exercice 2019/20.

Les cotisations qui seront versées par le Groupe sur l'exercice 2022/23 au titre des avantages préfinancés sont estimées à 52 millions d'euros.

Les prestations à verser au titre des régimes à prestations définies au cours des dix prochaines années se décomposent ainsi :

Prestations à verser dans les 10 prochaines années En millions d'euros	Engagements de retraite	Frais de santé & autres avantages sociaux
2023	272	7
2024	278	7
2025	288	7
2026	295	7
2027	316	7
2028/32	1 638	37

## 6. Comptes consolidés annuels

Annexes aux comptes consolidés annuels

Au 30 juin 2021 et 30 juin 2022, les principales hypothèses retenues pour l'évaluation des régimes de retraite et avantages assimilés sont les suivantes :

Hypothèses actuarielles des engagements	30.06.2021		30.06.2022	
	Engagements de retraite	Frais de santé & autres avantages sociaux	Engagements de retraite	Frais de santé & autres avantages sociaux
Taux d'actualisation	1,97 %	2,46 %	3,85 %	3,56 %
Taux de revalorisation moyen des rentes	3,33 %	Non applicable	3,40 %	Non applicable
Taux d'augmentation moyen des salaires	2,89 %	3,26 %	3,18 %	3,57 %
Taux de progression des dépenses de santé				
• Taux initial	Non applicable	5,18 %	Non applicable	5,13 %
• Taux ultime	Non applicable	4,00 %	Non applicable	4,12 %

Hypothèses actuarielles de la charge de l'exercice	30.06.2021		30.06.2022	
	Engagements de retraite	Frais de santé & autres avantages sociaux	Engagements de retraite	Frais de santé & autres avantages sociaux
Taux d'actualisation	1,65 %	2,94 %	1,97 %	2,46 %
Taux de revalorisation moyen des rentes	3,15 %	Non applicable	3,33 %	Non applicable
Taux d'augmentation moyen des salaires	2,46 %	2,62 %	2,89 %	3,26 %
Taux de progression des dépenses de santé				
• Taux initial	Non applicable	5,72 %	Non applicable	5,18 %
• Taux ultime	Non applicable	4,64 %	Non applicable	4,00 %

Hypothèses actuarielles au 30.06.2022 (engagements de retraite et autres) Par zone	Autres pays hors zone Euro				
	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Pays de la zone Euro	
Taux d'actualisation	3,79 %	4,42 %	4,86 %	2,72 %	4,78 %
Taux de revalorisation moyen des rentes	3,51 %	Non applicable	Non applicable	2,36 %	2,34 %
Taux d'augmentation moyen des salaires	2,51 %	2,98 %	3,00 %	3,34 %	6,50 %
Taux de progression des dépenses de santé					
• Taux initial	5,50 %	5,50 %	4,56 %	3,86 %	Non applicable
• Taux ultime	5,50 %	4,00 %	3,56 %	3,86 %	Non applicable

Pour la zone Euro, le taux d'actualisation utilisé selon la durée des engagements est de :

- taux court terme (3-5 ans) : 0,00 % à 0,25 % ;
- taux moyen terme (5-10 ans) : de 0,25 % à 0,75 % ;
- taux long terme (plus de dix ans) : de 0,75 % à 1,20 %.

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de rendement à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie (si disponibles) ou d'État ayant une maturité compatible avec la durée estimée des engagements.

Le taux de rendement attendu des actifs correspond au taux d'actualisation, en accord avec la norme IAS 19.

La sensibilité de la dette aux variations du taux d'actualisation est présentée dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux	Total
Engagements au 30.06.2022	4 130	134	4 264
Engagements au 30.06.2022 avec une baisse de 0,5 % du taux d'actualisation	4 424	143	4 567
Engagements au 30.06.2022 avec une hausse de 0,5 % du taux d'actualisation	3 865	126	3 991

Les effets d'une variation des taux d'augmentation des frais médicaux sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Au titre des avantages médicaux postérieurs à l'emploi (en millions d'euros)	Effet de la variation		
	Avec taux actuel	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Sur la valeur actuelle des avantages cumulés au 30.06.2022	106	9	(7)
Sur la charge de l'exercice 2021/22	5	0	(0)

Les écarts d'expérience sur les engagements et les actifs de couverture sont détaillés ci-dessous :

En millions d'euros	30.06.2022	
	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux
Montants des pertes ou (gains) d'expérience des engagements	74	(2)
Pourcentage par rapport aux engagements	1,8 %	- 1,5 %
Montants des pertes ou (gains) d'hypothèses financières des engagements	(1 157)	(15)
Pourcentage par rapport aux engagements	- 28,0 %	- 11,1 %
Montants des pertes ou (gains) d'hypothèses démographiques des engagements	(57)	(0)
Pourcentage par rapport aux engagements	- 1,4 %	- 0,1 %
Montants des pertes ou (gains) d'expérience des actifs de couverture	1 084	-
Pourcentage par rapport aux actifs de couverture	25,8 %	0,0 %
Montants des pertes ou (gains) d'expérience sur la limitation d'actifs	8	-
Pourcentage par rapport aux actifs de couverture	0,2 %	0,0 %
Duration moyenne (année)	13,63	12,79

## Note 4.8 Passifs financiers

La norme IFRS 9 portant sur les instruments financiers a remplacé la norme IAS 39 à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018. La norme IAS 32 est appliquée depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2004. La norme IFRS 7 est appliquée depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007. Son amendement approuvé par l'Union européenne le 22 novembre 2011 est appliqué à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Les emprunts et passifs financiers sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif. Ce calcul inclut tous les frais et commissions prévus au contrat entre les parties. Selon cette méthode, les frais directement attribuables à l'acquisition de la dette financière sont comptabilisés en résultat sur la base du taux d'intérêt effectif.

Conformément à la norme IAS 7 « Tableaux des flux de trésorerie », la trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés à l'actif et au passif du bilan et figurant dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés regroupent les éléments de trésorerie immédiatement disponibles ou convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie est composée de la trésorerie en banque, de la caisse, des dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois et des Sicav et fonds communs de placement monétaires soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie correspondent à des placements à court terme, d'une durée inférieure à trois mois. Les découverts bancaires, étant assimilés à un financement, sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

### IFRS 16 – Contrats de location

Le Groupe détermine si un contrat est un contrat de location ou contient un contrat de location lorsqu'il confère, à la date d'entrée en vigueur du contrat, le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une période déterminée moyennant le paiement d'une contrepartie.

La dette locative est initialement calculée sur la base de la valeur actualisée des paiements futurs relatifs aux contrats. Les taux d'actualisation sont fondés sur le taux d'emprunt du Groupe auquel est ajouté un *spread* pour tenir compte des environnements économiques spécifiques à chaque pays, et sont estimés dans chaque devise à partir

d'éléments de marché disponibles. Ils tiennent compte de la durée des contrats. Les paiements au titre des contrats de location peuvent notamment inclure des paiements fixes ou variables qui dépendent d'un taux ou indice connu au début du contrat.

La durée retenue pour le calcul de la dette de loyers correspond à la durée non résiliable du contrat, sauf s'il est raisonnablement certain que le Groupe exercera une option de renouvellement au-delà de cette période. La probabilité d'exercice d'une option est déterminée contrat par contrat en tenant compte des intentions du Management. Cette dette est ensuite calculée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les contrats de location sont comptabilisés dans le bilan, dès la date de commencement du contrat. Ils sont présentés en « dettes locatives » au passif avec inscription à l'actif en « immobilisations corporelles » selon la nature de l'actif sous-jacent (cf. Note 4.1 – *Immobilisations corporelles*). Les dettes locatives sont réparties en part courante et non courante sur la base des paiements futurs attendus.

Au compte de résultat, les charges d'amortissement sont comptabilisées selon l'utilisation de l'actif sous-jacent et les charges d'intérêt sont présentées dans le résultat financier.

Dans le tableau des flux de trésorerie, les remboursements de dette locative sont présentés sous la rubrique « remboursements d'emprunts locatifs » au sein des flux de financement, et les paiements d'intérêts sont présentés dans la rubrique « intérêts financiers versés » au sein des flux d'exploitation.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer IFRS 16 aux contrats de location correspondant à des actifs de faible valeur unitaire à neuf ou de courte durée. Ces contrats sont comptabilisés directement en charges.

L'endettement financier net tel que défini et utilisé par le Groupe correspond au total de l'endettement financier brut (converti au cours de clôture), tenant compte des dettes locatives et des instruments dérivés en couverture de juste valeur et en couverture d'actifs nets en devises (couverture d'investissements nets et assimilés), diminués de la trésorerie et équivalents de trésorerie.



## 1. Analyse de l'endettement financier net par nature et maturité

En millions d'euros	30.06.2021			30.06.2022		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
<b>Emprunts obligataires</b>	70	8 787	8 857	842	9 238	10 079
Crédit syndiqué	-	-	-	-	-	-
Titres négociables à court terme	7	-	7	180	-	180
Autres emprunts et dettes financières	115	108	222	226	179	405
<b>Autres passifs financiers</b>	122	108	229	406	179	585
<b>Endettement financier brut</b>	<b>192</b>	<b>8 894</b>	<b>9 086</b>	<b>1 248</b>	<b>9 417</b>	<b>10 664</b>
Instruments dérivés actifs en couverture de juste valeur	-	(22)	(22)	(5)	-	(5)
Instruments dérivés passifs en couverture de juste valeur	-	-	-	-	9	9
<b>Instruments dérivés en couverture de juste valeur</b>	<b>-</b>	<b>(22)</b>	<b>(22)</b>	<b>(5)</b>	<b>9</b>	<b>3</b>
Instruments dérivés actifs en couverture d'investissement net	-	(43)	(43)	-	-	-
Instruments dérivés passifs en couverture d'investissement net	-	-	-	-	9	9
<b>Instruments dérivés en couverture d'investissement net</b>	<b>-</b>	<b>(43)</b>	<b>(43)</b>	<b>-</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
<b>Endettement financier après couvertures</b>	<b>192</b>	<b>8 830</b>	<b>9 022</b>	<b>1 242</b>	<b>9 435</b>	<b>10 677</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 078)	-	(2 078)	(2 527)	-	(2 527)
<b>Endettement financier net hors dette locative</b>	<b>(1 886)</b>	<b>8 830</b>	<b>6 944</b>	<b>(1 284)</b>	<b>9 435</b>	<b>8 150</b>
Dettes locatives	103	405	508	107	400	507
<b>Endettement financier net</b>	<b>(1 783)</b>	<b>9 235</b>	<b>7 452</b>	<b>(1 177)</b>	<b>9 835</b>	<b>8 657</b>

L'analyse de l'évolution de l'endettement financier net en fonction des variations cash et non-cash est décrite ci-dessous :

En millions d'euros	30.06.2021	Variations des flux de trésorerie	Variations des flux sans impact sur la trésorerie			30.06.2022
		Flux totaux de trésorerie	Effet de change	Variation de la juste valeur	Autres	
<b>Emprunts obligataires</b>	8 857	735	514	(25)	-	10 079
Crédit syndiqué	-	-	-	-	-	-
Titre négociables à court terme	7	173	-	-	-	180
Autres emprunts et dettes financières	222	163	19	-	-	405
<b>Endettement financier brut</b>	<b>9 086</b>	<b>1 070</b>	<b>533</b>	<b>(25)</b>	<b>-</b>	<b>10 664</b>
Instruments dérivés actifs en couverture de juste valeur	(22)	-	-	17	-	(5)
Instruments dérivés passifs en couverture de juste valeur	-	-	-	9	-	9
<b>Instruments dérivés en couverture de juste valeur</b>	<b>(22)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>26</b>	<b>-</b>	<b>3</b>
Instruments dérivés actifs en couverture économique d'investissement net	(43)	-	43	-	-	-
Instruments dérivés passifs en couverture économique d'investissement net	-	-	9	-	-	9
<b>Instruments dérivés passifs en couverture économique d'investissement net</b>	<b>(43)</b>	<b>-</b>	<b>52</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9</b>
<b>Endettement financier après couvertures</b>	<b>9 022</b>	<b>1 070</b>	<b>584</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>10 677</b>
Trésorerie et équivalent de trésorerie	(2 078)	(508)	59	-	-	(2 527)
<b>Endettement financier net hors dette locative</b>	<b>6 944</b>	<b>562</b>	<b>644</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>8 150</b>
Dettes locatives	508	(115)	19	-	95	507
<b>Endettement financier net</b>	<b>7 452</b>	<b>447</b>	<b>663</b>	<b>0</b>	<b>95</b>	<b>8 657</b>

## 2. Répartition de l'endettement hors dettes locatives par devise avant et après prise en compte des instruments de couverture de change au 30 juin 2021 et au 30 juin 2022

30.06.2021 En millions d'euros	Endettement financier brut	Incidence des couvertures	Dettes après couverture	Disponibilités	Dettes nettes après couverture	% dette après couverture	% dette nette après couverture
EUR	5 350	135	5 484	(1 273)	4 211	61 %	61 %
USD	3 677	(119)	3 558	(36)	3 522	39 %	51 %
GBP	-	12	12	(30)	(18)	0 %	0 %
SEK	2	(72)	(70)	(38)	(108)	- 1 %	- 2 %
Autres devises	57	(19)	37	(700)	(663)	0 %	- 10 %
<b>Endettement financier par devise</b>	<b>9 086</b>	<b>(64)</b>	<b>9 022</b>	<b>(2 078)</b>	<b>6 944</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

30.06.2022 En millions d'euros	Endettement financier brut	Incidence des couvertures	Dettes après couverture	Disponibilités	Dettes nettes après couverture	% dette après couverture	% dette nette après couverture
EUR	6 297	410	6 708	(1 627)	5 081	63 %	62 %
USD	4 236	(96)	4 140	(128)	4 013	39 %	49 %
GBP	43	32	75	(46)	29	1 %	0 %
SEK	1	(64)	(63)	(55)	(118)	- 1 %	- 1 %
Autres devises	86	(268)	(182)	(671)	(854)	- 2 %	- 10 %
<b>Endettement financier par devise</b>	<b>10 664</b>	<b>13</b>	<b>10 677</b>	<b>(2 527)</b>	<b>8 150</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

## 3. Répartition de la dette hors dettes locatives à taux fixe/taux variable avant et après prise en compte des instruments de couverture de taux au 30 juin 2021 et 30 juin 2022

En millions d'euros	30.06.2021				30.06.2022			
	Dette avant couverture		Dette après couverture		Dette avant couverture		Dette après couverture	
Dettes fixes	8 975	99 %	8 302	92 %	10 398	97 %	9 628	90 %
Dettes variables encadrées	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes variables	47	1 %	720	8 %	278	3 %	1 049	10 %
<b>Endettement financier après couverture par nature de taux</b>	<b>9 022</b>	<b>100 %</b>	<b>9 022</b>	<b>100 %</b>	<b>10 677</b>	<b>100 %</b>	<b>10 677</b>	<b>100 %</b>

Au 30 juin 2022 avant toute couverture, 97 % de la dette brute du Groupe est à taux fixe et 3 % à taux variable. Après couverture, la part à taux variable est de 10 %.

#### 4. Échéancier des passifs financiers au 30 juin 2022

Le tableau ci-dessous présente les échéances de flux de trésorerie futurs (nominal et intérêts) liés aux passifs financiers. Les flux d'intérêts variables ont été estimés avec des taux figés au 30 juin 2021 et au 30 juin 2022.

30.06.2021 En millions d'euros	Valeur au bilan	Flux contrac- tuels	< 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	> 5 ans
Nominal		(9 061)	(63)	(60)	(690)	(1 017)	(1 667)	(1 122)	(4 442)
Intérêts		(1 856)	(87)	(95)	(168)	(154)	(144)	(119)	(1 088)
<b>Endettement financier brut</b>	<b>(9 086)</b>	<b>(10 917)</b>	<b>(151)</b>	<b>(155)</b>	<b>(858)</b>	<b>(1 171)</b>	<b>(1 811)</b>	<b>(1 241)</b>	<b>(5 531)</b>
<b>Dettes locatives</b>	<b>(508)</b>	<b>(572)</b>	<b>(42)</b>	<b>(69)</b>	<b>(90)</b>	<b>(66)</b>	<b>(56)</b>	<b>(47)</b>	<b>(202)</b>
<i>Cross currency swaps</i>	-								
Flux à payer		-	-	-	-	-	-	-	-
Flux à recevoir		-	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés passifs	(6)	(6)	(6)	-	-	-	-	-	-
<b>Instruments dérivés passifs</b>	<b>(6)</b>	<b>(6)</b>	<b>(6)</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Total passifs financiers</b>	<b>(9 600)</b>	<b>(11 495)</b>	<b>(199)</b>	<b>(224)</b>	<b>(948)</b>	<b>(1 236)</b>	<b>(1 867)</b>	<b>(1 288)</b>	<b>(5 733)</b>

30.06.2022 En millions d'euros	Valeur au bilan	Flux contrac- tuels	< 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	> 5 ans
Nominal	(10 664)	(10 664)	(1 140)	(49)	(532)	(1 693)	(1 200)	(33)	(6 018)
Intérêts	-	(1 926)	(87)	(97)	(168)	(168)	(143)	(115)	(1 149)
<b>Endettement financier brut</b>	<b>(10 664)</b>	<b>(12 590)</b>	<b>(1 226)</b>	<b>(146)</b>	<b>(700)</b>	<b>(1 860)</b>	<b>(1 342)</b>	<b>(148)</b>	<b>(7 167)</b>
<b>Dettes locatives</b>	<b>(507)</b>	<b>(565)</b>	<b>(46)</b>	<b>(71)</b>	<b>(86)</b>	<b>(71)</b>	<b>(60)</b>	<b>(47)</b>	<b>(186)</b>
<i>Cross currency swaps</i>	(9)	-	-	-	-	-	-	-	-
Flux à payer	-	(513)	-	(11)	(11)	(492)	-	-	-
Flux à recevoir	-	476	-	5	5	465	-	-	-
Dérivés passifs	(18)	(10)	(8)	(0)	(0)	(0)	(0)	-	-
<b>Instruments dérivés passifs</b>	<b>(27)</b>	<b>(47)</b>	<b>(8)</b>	<b>(6)</b>	<b>(6)</b>	<b>(27)</b>	<b>(0)</b>	-	-
<b>Total passifs financiers</b>	<b>(11 198)</b>	<b>(13 202)</b>	<b>(1 280)</b>	<b>(222)</b>	<b>(791)</b>	<b>(1 958)</b>	<b>(1 402)</b>	<b>(195)</b>	<b>(7 353)</b>

#### 5. Lignes de crédit

Au 30 juin 2022, les lignes de crédit sont principalement composées du crédit syndiqué multidevisé de 2 500 millions d'euros, d'une ligne bilatérale de 500 millions d'euros et d'un crédit Champagne de 260 millions d'euros. Ces lignes de crédit ne font pas l'objet de tirages.

## 6. Emprunts obligataires

Montant nominal	Taux d'intérêt	Date d'émission	Échéance	Valeur au bilan au 30.06.2022 En millions d'euros
800 M USD	4,25 %	12.01.2012	15.07.2022	785
500 M EUR	0,00 %	24.10.2019	24.10.2023	499
650 M EUR	2,13 %	29.09.2014	27.09.2024	659
250 M EUR	1,13 %	27.04.2020	07.04.2025	253
750 M EUR	1,13 %	01.04.2020	07.04.2025	748
600 M EUR	1,50 %	17.05.2016	18.05.2026	600
600 M USD	3,25 %	08.06.2016	08.06.2026	567
500 M EUR	0,50 %	24.10.2019	24.10.2027	499
600 M USD	1,25 %	01.10.2020	01.04.2028	575
750 M EUR	1,38 %*	07.04.2022	07.04.2029	740
500 M EUR	0,13 %	04.10.2021	04.10.2029	491
250 M EUR	1,75 %	27.04.2020	08.04.2030	263
750 M EUR	1,75 %	01.04.2020	08.04.2030	748
900 M USD	1,63 %	01.10.2020	01.04.2031	860
500 M EUR	0,88 %	24.10.2019	24.10.2031	496
850 M USD	5,50 %	12.01.2012	15.01.2042	826
500 M USD	2,75 %	01.10.2020	01.10.2050	469
<b>Total emprunts obligataires</b>				<b>10 079</b>

\* Sous condition de l'atteinte des indicateurs clés de performance auxquels cette obligation est liée.

## 7. Compensation d'actifs et de passifs financiers

Le tableau ci-dessous présente les montants des actifs financiers et passifs financiers avant et après compensation.

Les montants compensés au bilan ont été établis selon les critères de la norme IAS 32. Ainsi, un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés, et s'il a l'intention de régler le montant net. Les actifs et passifs compensés proviennent du *cash pooling* multidevisé mis en place au sein du Groupe.

AU 30.06.2021 En millions d'euros	Montants bruts des actifs et passifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des conventions cadres de compensation et accords similaires	Instruments financiers reçus en garantie	Montants nets selon la norme IFRS 7
<b>Actif</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 290	(212)	2 078	-	-	-
<b>Passif</b>						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	434	(212)	222	-	-	-
<b>Au 30.06.2022 En millions d'euros</b>						
<b>Actif</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 770	(243)	2 527	-	-	-
<b>Passif</b>						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	648	(243)	405	-	-	-

## Note 4.9 Instruments financiers

### 1. Juste valeur des instruments financiers

En millions d'euros	Niveau d'évaluation	Ventilation par classification comptable				30.06.2021	
		Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	Actifs au coût amorti	Passifs au coût amorti	Valeur au bilan	Juste valeur
<b>Actif</b>							
Instruments de capitaux propres	Niveau 1 et 3	-	286	-	-	286	286
Cautions, dépôts, prêts et créances sur participations		-	-	106	-	106	106
Créances clients et autres créances opérationnelles		-	-	1 126	-	1 126	1 126
Autres actifs courants		-	-	413	-	413	413
Instruments dérivés actifs	Niveau 2	29	43	-	-	72	72
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 1	2 078	-	-	-	2 078	2 078
<b>Passif</b>							
Emprunts obligataires		-	-	-	8 857	8 857	9 399
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	-	-	229	229	229
Dettes locative		-	-	-	508	508	508
Instruments dérivés passifs	Niveau 2	6	-	-	-	6	6

En millions d'euros	Niveau d'évaluation	Ventilation par classification comptable				30.06.2022	
		Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	Actifs au coût amorti	Passifs au coût amorti	Valeur au bilan	Juste valeur
<b>Actif</b>							
Instruments de capitaux propres	Niveau 1 et 3	-	345	-	-	345	345
Cautions, dépôts, prêts et créances sur participations		-	-	170	-	170	170
Créances clients et autres créances opérationnelles		-	-	1 388	-	1 388	1 388
Autres actifs courants		-	-	435	-	435	435
Instruments dérivés actifs	Niveau 2	21	15	-	-	37	37
Trésorerie et équivalent de trésorerie	Niveau 1	2 527	-	-	-	2 527	2 527
<b>Passif</b>							
Emprunts obligataires		-	-	-	10 079	10 079	9 291
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	-	-	585	585	585
Dettes locative		-	-	-	507	507	507
Instruments dérivés passifs	Niveau 2	18	9	-	-	27	27

Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- dette : la juste valeur de la dette est déterminée pour chaque emprunt en actualisant les flux de trésorerie futurs sur la base des taux de marché à la clôture corrigés du risque de crédit du Groupe. Pour les emprunts et concours bancaires à taux variable, la juste valeur est approximativement égale à la valeur nette comptable ;
- emprunts obligataires : la liquidité de marché a permis de valoriser les emprunts obligataires à leur juste valeur en utilisant le cours de cotation ;
- autres passifs financiers à long terme : la juste valeur des autres passifs financiers à long terme a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs relatifs à chaque emprunt à un taux d'intérêt prenant en considération le risque de crédit du Groupe fixé à la date de clôture ;
- instruments dérivés : la valeur de marché des instruments présents dans les livres à la clôture a été déterminée sur la base d'informations de marché disponibles, en utilisant des modèles de valorisation courants.

Les niveaux de hiérarchie des justes valeurs suivants sont définis conformément à la norme révisée IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » :

- niveau 1 : juste valeur fondée sur des prix cotés sur un marché actif ;
- niveau 2 : juste valeur évaluée grâce à des données de marché observables (autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1) ;
- niveau 3 : juste valeur déterminée selon des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché non observables.

En application de la norme IFRS 13, les dérivés ont été valorisés en prenant en compte le calcul de la *credit valuation adjustment* (CVA) et de la *debt valuation adjustment* (DVA). L'évaluation est basée sur les données historiques (*rating* de nos banques contreparties et probabilité de défaut). Au 30 juin 2022, l'impact est non significatif.

## 2. Gestion des risques

Le suivi et la gestion des risques financiers sont assurés par la Direction des Financements et de la Trésorerie. Rattachée à la Direction Financière du Groupe, elle supervise l'ensemble des expositions financières et traite ou valide toutes les opérations de financement, placement et couverture, dans le cadre d'un programme accepté par la Direction Générale.

Tous les instruments financiers utilisés couvrent des transactions existantes, prévisionnelles ou des investissements. Ils sont contractés avec un nombre limité de contreparties disposant d'une notation de premier rang.

### Gestion du risque de liquidité

Au 30 juin 2022, la trésorerie du Groupe s'élève à 2 527 millions d'euros (comparée à 2 078 millions d'euros au 30 juin 2021) auxquels s'ajoute un montant de 3 260 millions d'euros de lignes de crédit bancaire renouvelable à moyen terme confirmées et non utilisées. Le financement du Groupe est assuré par un endettement à long terme (emprunts bancaires et obligataires), des financements court terme (titres négociables à court terme et découverts bancaires), ainsi que les programmes d'affacturage et de titrisation, permettant d'assurer des ressources financières suffisantes pour la continuité de son activité. Le Groupe a par ailleurs mis en place en mai 2020 un Programme EMTN (*Euro Medium Term Note*) de 7 milliards d'euros. L'endettement financier court terme du Groupe après couvertures s'élève à 1 242 millions d'euros au 30 juin 2022 (contre 192 millions d'euros au 30 juin 2021).

Bien que le Groupe n'identifie pas d'autre besoin significatif, dans un contexte économique incertain, il ne peut pas être totalement garanti que le Groupe puisse continuer à accéder

aux financements ou refinancements nécessaires à son exploitation courante et à ses investissements à des conditions satisfaisantes.

Les notations de crédit à long et court termes sollicitées par Pernod Ricard auprès des agences de notation sont respectivement Baa1/P2 chez Moody's et BBB+/A2 chez Standard & Poor's.

Les documentations de crédit bancaire et obligataire prévoient des engagements et un ratio financier qui, s'ils ne sont pas respectés, pourraient donner lieu à une accélération des remboursements. Au 30 juin 2022, le Groupe respecte le ratio auquel il est soumis dans le cadre de son crédit syndiqué : ratio de solvabilité (dette nette totale convertie au taux moyen/EBITDA consolidé) inférieur ou égal à 5,25.

Par ailleurs, bien que les excédents de trésorerie du Groupe soient placés, pour une très large majorité, auprès de succursales de banques bénéficiant des meilleures notations, il ne peut pas être exclu que les placements du Groupe perdent une partie de leur liquidité et/ou de leur valeur.

Le système de contrôle des changes en place dans certains pays limite les capacités d'utilisation du *cash* par le Groupe (impossibilité de placement auprès du Groupe) et, dans certains cas, retarde les possibilités de paiement de dividendes (nécessité d'une autorisation administrative notamment à Cuba). Au 30 juin 2022, le montant de la trésorerie à disponibilité ralentie s'élève à 190 millions d'euros dont 183 millions d'euros s'agissant de Cuba.

Les clauses particulières des contrats de financement ainsi que l'échéancier des passifs financiers sont respectivement présentés dans la partie « Contrats importants » du rapport de gestion et dans la Note 4.8 – *Passifs financiers* de l'annexe aux comptes consolidés.

### Gestion du risque de change

Le Groupe, consolidant ses états financiers en euro, est exposé aux fluctuations contre l'euro des devises dans lesquelles sont libellés ses actifs et passifs (risque patrimonial) et sont réalisées ses opérations (risques de transaction et de conversion des résultats).

Si certaines stratégies de couverture permettent de limiter les expositions, il n'y a pas de protection absolue contre l'impact des variations de change.

En matière de risque de change patrimonial, la mise en place de financements d'actifs en devises étrangères acquis par le Groupe dans la même devise permet de créer une couverture naturelle. Ce principe a été mis en œuvre lors de l'acquisition des actifs de Seagram, d'Allied Domecq et de Vin&Sprit via la mise en place d'une partie de la dette libellée en dollar américain reflétant l'importance des *cash flows* générés en dollar ou devises liées.

La variation des devises par rapport à l'euro (notamment le dollar américain) peut impacter le montant nominal des dettes et le montant des frais financiers publiés dans les comptes consolidés en euro et détériorer le résultat du Groupe.

En matière de risque de change opérationnel, le Groupe est confronté, de par son exposition internationale, à des risques de change liés à des transactions opérées par des filiales dans une monnaie différente de leur monnaie de fonctionnement (risque comptable de transaction).

La politique du Groupe est, sauf exception, de facturer les clients finaux dans la devise fonctionnelle de l'entité distributrice. Les expositions de change liées aux facturations intragroupe entre les filiales productrices et distributrices sont gérées dans le cadre d'un processus mensuel de centralisation et de compensation auquel participe la majorité des pays dont les devises sont librement convertibles et transférables et dont la législation interne autorise la participation. Ce système couvre les expositions nettes via des opérations de change à terme.

Le risque résiduel est couvert en partie par des instruments financiers dérivés (achats à terme, ventes à terme ou achats d'options) destinés à couvrir des créances et des dettes hors Groupe, certaines ou hautement probables.

Par ailleurs, le Groupe peut mettre en place des couvertures fermes ou optionnelles visant à réduire l'impact de la variation des changes sur ses activités opérationnelles dans certaines Sociétés de Marques réalisant des achats importants dans une devise autre que l'euro, notamment l'USD, le GBP et le SEK ou afin de sécuriser la remontée des dividendes.

### Gestion des risques de taux

Au 30 juin 2022, la dette du groupe Pernod Ricard est composée de dettes à taux variables (essentiellement des titres négociables à court terme et autres crédits bancaires) et de dettes à taux fixes (essentiellement des dettes obligataires) auxquelles il convient de rajouter un portefeuille de couverture comprenant des swaps en dollar américain.

Le Groupe ne peut garantir ni que ces couvertures s'avéreront suffisantes ni qu'il sera en mesure de les maintenir à des conditions acceptables.

### Échéancier de la dette et des couvertures à taux variable EUR (valeur notionnelle en millions d'euros)

Au 30.06.2022 En millions d'euros	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans	Total
Total actifs (trésorerie)	1 627	-	-	1 627
Total passifs à taux variable	(219)	2	(0)	(217)
<b>Position nette variable avant couverture</b>	<b>1 408</b>	<b>2</b>	<b>(0)</b>	<b>1 410</b>
Instruments financiers dérivés	(401)	(9)	-	(410)
<b>Position nette variable après couverture</b>	<b>1 007</b>	<b>(7)</b>	<b>(0)</b>	<b>1 000</b>

### Échéancier de la dette et des couvertures à taux variable USD (valeur notionnelle en millions d'euros)

Au 30.06.2022 En millions d'euros	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans	Total
Total actifs (trésorerie)	128			128
Total passifs à taux variable	(118)	9	-	(109)
<b>Position nette variable avant couverture</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>-</b>	<b>19</b>
Instruments financiers dérivés	(473)	(201)	-	(674)
<b>Position nette variable après couverture</b>	<b>(463)</b>	<b>(193)</b>	<b>-</b>	<b>(655)</b>

#### Analyse de sensibilité des instruments financiers au risque de taux (impact sur le compte de résultat)

Une hausse ou une baisse de 50 points de base des taux d'intérêt (USD et EUR) conduirait à une augmentation ou une diminution de 4 millions d'euros du coût de la dette financière nette.

#### Analyse de sensibilité des instruments financiers au risque de taux (impact sur les capitaux propres)

Une variation relative de plus ou moins 50 points de base des taux d'intérêt (USD et EUR) ne générerait pas de gain ou de perte sur les capitaux propres.

#### Analyse de sensibilité des instruments financiers en couverture des risques sur les matières premières agricoles (impact sur les capitaux propres)

Au 30 juin 2022, la sensibilité du portefeuille est non significative.

#### Risque de contrepartie sur opérations financières

Le Groupe pourrait être exposé sur des placements de trésorerie, des valeurs d'instruments de couverture ou la disponibilité de financements confirmés non tirés en cas de défaillance d'une contrepartie. Afin de limiter cette exposition, le Groupe effectue une sélection rigoureuse de ses contreparties en fonction de plusieurs critères, dont les notations d'agences et selon les échéances des transactions.

Toutefois, aucune assurance ne peut être donnée que cette sélection rigoureuse est suffisante pour protéger le Groupe contre ce type de risque, en particulier dans l'environnement économique actuel.

## Note 4.10 Dérivés de taux, dérivés de change et dérivés de matières premières

En application de la norme IFRS 9 révisée « Instruments financiers », tous les instruments dérivés doivent être reflétés au bilan à leur juste valeur, déterminée sur la base de modèles d'évaluation reconnus sur le marché ou de cotations externes d'établissements financiers.

Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de juste valeur, les variations de valeur du dérivé et de l'élément couvert, pour le risque couvert, sont enregistrées en résultat sur la même période. Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie, la variation de valeur

de la partie « efficace » du dérivé est enregistrée dans les capitaux propres. Elle est constatée en résultat lorsque l'élément couvert est lui-même comptabilisé en résultat. En revanche, la variation de valeur de la partie « inefficace » du dérivé est enregistrée directement en résultat. Si l'instrument dérivé est désigné comme une couverture d'un investissement net en monnaie étrangère, la variation de valeur de la partie « efficace » de l'instrument dérivé est enregistrée dans les capitaux propres et la variation de la partie considérée comme « inefficace » est comptabilisée en résultat.

### Instruments de couverture (par catégorie de risques et nature de couverture)

Type de couverture au 30.06.2021 En millions d'euros	Description de l'instrument financier	Montant notionnel des contrats				Juste valeur	
		< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans	Total	Actif	Passif
<b>Couverture de juste valeur</b>						<b>22</b>	<b>-</b>
Couverture de risque de taux	Swaps	-	673	-	673	22	-
Couverture de risque de change et de taux	Cross currency swaps	-	-	-	-	-	-
<b>Couverture en investissement net</b>						<b>43</b>	<b>-</b>
Couverture de risque de change	FX Forwards	-	-	-	-	-	-
Couverture de risque de change et de taux	Cross currency swaps	-	460	-	460	43	-
<b>Instruments dérivés inclus dans le calcul de l'endettement net</b>						<b>64</b>	<b>-</b>
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>						<b>2</b>	<b>0</b>
Couverture de risque de taux	Swaps	-	-	-	-	-	-
Couverture de risque de change sur les financements intragroupes et couvertures opérationnelles	Swaps de change & FX Forwards & FX Options	20	-	-	20	1	-
Couverture de risque de matières premières	Swaps	17	-	-	17	2	0
<b>Hors comptabilité de couverture</b>						<b>6</b>	<b>6</b>
Couverture de risque de change sur les financements intragroupes et couvertures opérationnelles	Swaps de change & FX Forward	1 494	-	-	1 494	6	6
Couverture de risque de taux	Swaps	-	-	-	-	-	-
<b>Total instruments dérivés</b>						<b>72</b>	<b>6</b>
<b>Total non courant</b>						<b>65</b>	<b>0</b>
<b>Total courant</b>						<b>8</b>	<b>6</b>



Type de couverture au 30.06.2022 En millions d'euros	Description de l'instrument financier	Montant notionnel des contrats				Juste valeur	
		< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans	Total	Actif	Passif
<b>Couverture de juste valeur</b>						<b>5</b>	<b>9</b>
Couverture de risque de taux	Swaps	578	193	-	770	5	9
Couverture de risque de change et de taux	Cross Currency Swaps	-	-	-	-	-	-
<b>Couverture en investissement net</b>						<b>-</b>	<b>9</b>
Couverture de risque de change	FX Forward	-	-	-	-	-	-
Couverture de risque de change et de taux	Cross Currency Swaps	-	460	-	460	-	9
<b>Instruments dérivés inclus dans le calcul de l'endettement net</b>						<b>5</b>	<b>18</b>
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>						<b>15</b>	<b>0</b>
Couverture de risque de taux	Swaps	-	-	-	-	-	-
Couverture de risque de change sur les financements intragroupes et couvertures opérationnelles	Swaps de change & FX Forward & FX Options	-	-	-	-	-	-
Couverture de risque de matières premières	Swaps	12	-	-	12	15	0
<b>Hors comptabilité de couverture</b>						<b>16</b>	<b>9</b>
Couverture de risque de change sur les financements intragroupes et couvertures opérationnelles	Swaps de change & FX Forward	1 625	-	-	1 625	16	9
Couverture de risque de taux	Swaps	-	-	-	-	-	-
<b>Total instruments dérivés</b>						<b>37</b>	<b>27</b>
<b>Total non courant</b>						<b>4</b>	<b>18</b>
<b>Total courant</b>						<b>32</b>	<b>9</b>

Le montant notionnel des contrats représente la valeur nominale des contrats. Concernant les *cross currency swaps*, les montants notionnels libellés en devises étrangères sont exprimés en euros au cours traité. Pour les autres instruments, les montants notionnels libellés en devises étrangères sont exprimés en euro au taux de clôture. Les valeurs de marché estimées ont été déterminées en utilisant les informations

disponibles sur les marchés financiers et les méthodes d'évaluation appropriées selon le type d'instruments. Ces méthodes de valorisation donnent des résultats cohérents par rapport aux valorisations fournies par les contreparties bancaires.

Les instruments de couverture du Groupe au 30 juin 2022 ne présentent pas d'inefficacité.

## 6. Comptes consolidés annuels

Annexes aux comptes consolidés annuels

### Éléments couverts (par catégorie et type de couverture)

Type de couverture au 30.06.2021 En millions d'euros	Valeur comptable de l'élément couvert		Cumul des ajustements de FVH inclus dans la valeur comptable de l'élément couvert		Poste du bilan dans lequel l'élément couvert est inclus	CFH Réserves	Variation de juste valeur des dérivés CFH en OCI
	Actif	Passif	Actif	Passif			
<b>Fair value hedge (FVH)</b>							
<b>Risque de taux d'intérêt</b>							
Emprunts obligataires taux fixes couverts	-	682	22	-	Emprunts obligataires	N/A	N/A
Arrêt de couverture	-	-	-	-	Emprunts obligataires	N/A	N/A
<b>Risque de change</b>							
Engagement ferme	-	-	-	-	-	N/A	N/A
<b>Cash flow hedge (CFH)</b>							
<b>Risque de taux d'intérêt</b>							
Taux variables des emprunts obligataires	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	-	3
Arrêt de couverture	-	-	-	-	N/A	(6)	-
<b>Risque de change</b>							
Couverture des ventes en devises	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	1	1
Arrêt de couverture	-	-	-	-	N/A	-	-
<b>Risque de matières premières</b>							
Couverture de risque de matières premières	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	1	1
<b>Net investment hedge (NIH)</b>							
Actifs nets couverts	421	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Arrêt de couverture	-	-	-	-	N/A	-	-

N/A : Non applicable.

Type de couverture au 30.06.2022 En millions d'euros	Valeur comptable de l'élément couvert		Cumul des ajustements de FVH inclus dans la valeur comptable de l'élément couvert		Poste du bilan dans lequel l'élément couvert est inclus	CFH Réserves	Variation de juste valeur des dérivés CFH en OCI
	Actif	Passif	Actif	Passif			
<b>Fair value hedge (FVH)</b>							
<b>Risque de taux d'intérêt</b>							
Emprunts obligataires taux fixes couverts	-	781	5	9	Emprunts obligataires	N/A	N/A
Arrêt de couverture	-	-	-	-	Emprunts obligataires	N/A	N/A
<b>Risque de change</b>							
Engagement ferme	-	-	-	-	-	N/A	N/A
<b>Cash flow hedge (CFH)</b>							
<b>Risque de taux d'intérêt</b>							
Taux variables des emprunts obligataires	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	-	-
Arrêt de couverture	-	-	-	-	N/A	-	6
<b>Risque de change</b>							
Couverture des ventes en devises	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	-	(1)
Arrêt de couverture	-	-	-	-	N/A	-	-
<b>Risque de matières premières</b>							
Couverture de risque de matières premières	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	5	4
<b>Net investment hedge (NIH)</b>							
Actifs nets couverts	481	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Arrêt de couverture	-	-	-	-	N/A	-	-

N/A : Non applicable.

## Note 4.11 Autres passifs courants

Les autres passifs courants sont détaillés ci-dessous :

En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2022
Dettes fiscales et sociales	718	786
Autres passifs courants	416	526
<b>Total</b>	<b>1134</b>	<b>1311</b>

Les autres passifs courants au 30 juin 2022 sont principalement composés des 401 millions d'euros d'acompte sur dividendes mis en paiement le 8 juillet 2022. La majorité de ces autres passifs courants présentent une échéance inférieure à un an.

## Note 5 Notes sur le tableau des flux de trésorerie

### 1. Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement a augmenté de + 252 millions d'euros. Sa variation se décompose comme suit :

- augmentation des stocks : + 632 millions d'euros ;
- augmentation des créances d'exploitation : + 185 millions d'euros ;
- augmentation des dettes d'exploitation et autres : (550) millions d'euros ;
- autres mouvements : (15) millions d'euros.

### 2. Acquisitions d'immobilisations financières et d'activités

Les acquisitions d'immobilisations financières et d'activités nettes des cessions ont généré un impact de (723) millions d'euros, principalement lié aux acquisitions et cessions d'activités de la période, notamment liées aux opérations décrites dans le paragraphe 1.1 de la Note 1.2 – *Faits marquants de la période*.

### 3. Souscription/remboursement d'emprunts

Le groupe Pernod Ricard a procédé au cours de l'exercice à des émissions d'emprunts pour 1 564 millions d'euros et à des remboursements d'emprunts pour 493 millions d'euros. Ces mouvements correspondent principalement aux souscriptions et remboursements d'emprunts obligataires tels que décrits dans le paragraphe 2.2 de la Note 1.2 – *Faits marquants de la période*.

Par ailleurs, le Groupe a augmenté l'encours des titres négociables à court terme pour 173 millions d'euros.

Le Groupe a également versé 127 millions d'euros au titre de ses dettes locatives, dont 115 millions d'euros relatifs au remboursement du nominal et 12 millions d'euros relatifs à des paiements d'intérêts présentés dans les flux opérationnels.

## Note 6 Informations complémentaires

### Note 6.1 Capitaux propres

#### 1. Capital social

Le Groupe a procédé en avril 2022 à une réduction de capital par l'annulation de 3 929 205 actions, précédemment autodétenues et notamment acquises dans le cadre de l'exécution du programme de rachat d'actions du Groupe. Suite à cette opération, le capital est porté à 399 818 400 euros, divisé en 257 947 355 actions de 1,55 euro chacune :

	Nombre de titres	Montant en millions d'euros
Capital social au 30.06.2021	261 876 560	406
Capital social au 30.06.2022	257 947 355	400

Toutes les actions Pernod Ricard sont des actions émises et entièrement libérées pour une valeur nominale de 1,55 euro. Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions Pernod Ricard, qui, sous réserve d'une inscription nominative ininterrompue de dix ans, acquièrent un droit de vote double.

## 2. Titres autodétenus

Les actions propres sont comptabilisées à l'acquisition en diminution des fonds propres et les variations de valeur ne sont pas enregistrées. Lorsque les actions d'autocontrôle sont cédées, toute différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur au jour de la cession est enregistrée en variation des capitaux propres et ne contribue pas au résultat de la période.

Au 30 juin 2022, Pernod Ricard et ses filiales contrôlées détenaient 1 014 620 titres Pernod Ricard pour une valeur de 146 millions d'euros. Ces titres autodétenus sont présentés en déduction des capitaux propres à leur coût d'acquisition.

Dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions ou d'attributions d'actions gratuites, Pernod Ricard SA détient directement (autodétention) ou indirectement (*calls* ou options de réméré) les actions qui pourraient être attribuées en cas de levée d'option dans le cas de plans de *stock-options* ou d'atteinte de performances dans le cas d'actions gratuites.

## 3. Acompte sur dividende

Le Conseil d'Administration du 27 avril 2022 a décidé de verser un acompte sur dividende de 1,56 euro par action au titre de l'exercice 2021/22, soit un montant total de 401 millions d'euros. Cet acompte a été mis en paiement le 8 juillet 2022 et a été comptabilisé en autres passifs courants au bilan du 30 juin 2022.

## 4. Gestion du capital

Le Groupe gère son capital dans une optique d'optimisation du coût du capital et de la rentabilité pour ses actionnaires, de sécurité pour l'ensemble de ses contreparties et de maintien d'une bonne notation. Dans ce contexte, le Groupe peut ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires, rembourser une partie du capital, procéder au rachat d'actions propres, autoriser des plans de paiement fondés sur actions.

## 5. Contrat de liquidité

Le 24 mai 2012, la société Pernod Ricard SA a confié à la société Rothschild & Cie Banque la mise en œuvre d'un contrat de liquidité pour une durée de 12 mois avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2012. Il est renouvelable par tacite reconduction par périodes successives de 12 mois. Ce contrat est conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des marchés financiers et approuvée par la décision de l'Autorité des marchés financiers du 21 mars 2011.

Pour la mise en œuvre de ce contrat de liquidité, a été affectée la somme de 5 millions d'euros.

## Note 6.2 Paiements fondés sur des actions

Le Groupe applique la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » aux transactions dont le paiement et le règlement sont fondés sur des actions.

En application de cette norme, les options de souscription ou d'achat d'actions et les actions de performance accordées aux salariés sont évaluées à leur juste valeur, laquelle juste valeur doit être constatée dans le compte de résultat sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Cette juste valeur a été déterminée en utilisant des modèles de valorisation en fonction des caractéristiques du plan et des données de marché à la date d'attribution et sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction du Groupe.

### Description des plans de rémunération basée sur actions

Le Groupe accorde aux cadres à haut niveau de responsabilité, aux cadres clés du Groupe et aux managers à potentiel des plans d'intéressement à long terme. À compter de l'attribution du 10 novembre 2022, l'octroi de ces plans se fait par le biais d'actions, soumises ou non à des conditions de performance internes ou externes, et le mécanisme de *stock-options* n'est plus utilisé pour les nouvelles attributions. Par ailleurs, pour tous les plans octroyés durant l'exercice, la condition de présence a été revue à trois ans au lieu des quatre ans en vigueur jusqu'alors.

Au cours de l'exercice 2021/22, trois plans d'attribution d'actions ont été mis en place le 10 novembre 2021 :

- un plan d'actions de performance incluant :
  - une condition de performance basée sur le positionnement de la performance globale de l'action Pernod Ricard (TSR <sup>(1)</sup>) comparée à la performance globale d'un Panel de 12 pairs sur la période du 13 octobre 2021 au 13 octobre 2024 inclus (trois ans),
  - une condition de performance basée sur la moyenne du niveau d'atteinte du résultat opérationnel courant par rapport au budget, évaluée sur trois exercices consécutifs, incluant celui au cours duquel les actions ont été attribuées,
  - une condition liée à l'atteinte d'objectifs relatifs à la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) évaluée sur trois exercices consécutifs, incluant celui au cours duquel les actions ont été attribuées ;
- un plan d'actions de performance incluant :
  - une condition de performance basée sur la moyenne du niveau d'atteinte du résultat opérationnel courant par rapport au budget, évaluée sur trois exercices consécutifs, incluant celui au cours duquel les actions ont été attribuées,
  - une condition liée à l'atteinte d'objectifs relatifs à la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) évaluée sur trois exercices consécutifs, incluant celui au cours duquel les actions ont été attribuées ;
- un plan d'actions sans aucune condition de performance.

(1) Total shareholder return.

La charge constatée pour les options/actions acquises ou en cours d'acquisition durant l'exercice (période 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022) est décrite ci-dessous :

<i>Stock-options</i>	Nature des options	Présence de condition de performance	Nombre de bénéficiaires	Point de départ de l'exercice des options	Date d'expiration	Prix de souscription ou d'achat (en euros)	Options en circulation au 30.06.2022	Charge de stock-options pour l'exercice 2021/22 (en milliers d'euros)
Plan du 09.11.2017	Achat	Avec condition	15	10.11.2021	09.11.2025	126,53 €	56 100	198
Plan du 21.11.2018	Achat	Avec condition	15	22.11.2022	21.11.2026	137,78 €	86 009	545
Plan du 08.11.2019	Achat	Avec condition	14	09.11.2023	08.11.2027	162,79 €	125 578	766
Plan du 27.11.2020	Achat	Avec condition	14	28.11.2024	27.11.2028	154,11 €	136 711	804

<i>Actions de performance</i>	Nature des actions	Présence de condition de performance	Nombre de bénéficiaires	Acquisition des actions à partir de	Disposition des actions à partir de	Actions en circulation au 30.06.2022	Charge d'actions pour l'exercice 2021/22 (en milliers d'euros)
Plan du 09.11.2017	Gratuites	Avec conditions	1 000	10.11.2021	10.11.2021	0	1 971
Plan du 21.11.2018	Gratuites	Avec conditions	958	22.11.2022	22.11.2022	180 499	5 464
Plan du 08.11.2019	Gratuites	Avec conditions	820	09.11.2023	09.11.2023	155 783	5 371
Plan du 27.11.2020	Gratuites	Avec conditions	754	28.11.2024	28.11.2024	255 186	8 287
Plan du 10.11.2021	Gratuites	Avec et sans conditions	777	12.11.2024	12.11.2024	235 359	8 463

L'historique des plans de *stock-options* non encore expirés est présenté dans la partie « Gouvernement d'entreprise et contrôle interne » du document d'enregistrement universel.

Au global, pour les plans d'options déjà acquis, le nombre d'options restant à exercer s'élève à 173 368 options dont la durée de vie résiduelle moyenne est de deux ans et quatre mois.

Le Groupe a constaté, au 30 juin 2022, une charge de 2,3 millions d'euros en résultat opérationnel au titre des quatre plans de *stock-options* acquis ou en cours d'acquisition durant l'exercice, ainsi qu'une charge de 29,6 millions d'euros au titre des cinq plans d'actions de performance.

<b>Charges annuelles</b> En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2022
<i>Stock-options</i> – en contrepartie des capitaux propres	2	2
Actions de performance et actions gratuites – en contrepartie des capitaux propres	24	30
<b>Charges annuelles totales</b>	<b>26</b>	<b>32</b>

L'évolution des options/actions en circulation sur l'exercice (période 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022) est décrite ci-dessous :

Stock-options	Nature des options	Présence de condition de performance	Options en circulation au 30.06.2021	Attribuées pendant la période	Annulées pendant la période	Exercées pendant la période	Expirées pendant la période	Options en circulation au 30.06.2022
Plan du 06.11.2015	Achat	Avec condition	69 175	0	0	15 477	0	53 698
Plan du 17.11.2016	Achat	Avec condition	75 872	0	0	12 302	0	63 570
Plan du 09.11.2017	Achat	Avec condition	77 253	0	0	21 153	0	56 100
Plan du 21.11.2018	Achat	Avec condition	103 629	0	17 620	0	0	86 009
Plan du 08.11.2019	Achat	Avec condition	125 578	0	0	0	0	125 578
Plan du 27.11.2020	Achat	Avec condition	136 711	0	0	0	0	136 711

Actions de performance	Nature des actions	Présence de condition de performance	Actions en circulation au 30.06.2021	Attribuées pendant la période	Annulées pendant la période	Transférées pendant la période	Expirées pendant la période	Actions en circulation au 30.06.2022
Plan du 09.11.2017	Gratuites	Avec conditions	186 345	0	2 745	183 600	0	0
Plan du 21.11.2018	Gratuites	Avec conditions	192 817	0	11 774	544	0	180 499
Plan du 08.11.2019	Gratuites	Avec conditions	166 420	0	10 156	481	0	155 783
Plan du 27.11.2020	Gratuites	Avec conditions	267 666	0	12 005	475	0	255 186
Plan du 10.11.2021	Gratuites	Avec et sans conditions	0	237 306	1 947	0	0	235 359

Le prix d'exercice moyen des options qui ont été exercées durant l'exercice 2021/22 s'élève à 113,82 euros.

Les hypothèses utilisées pour le calcul des justes valeurs des options et actions attribuées sur l'exercice avec le modèle binomial ou Monte Carlo ainsi que les termes d'attribution des options/des actions sont détaillés ci-dessous :

	Nature des actions	Présence de condition de performance	Cours de l'action à l'origine (en euros) <sup>(1)</sup>	Prix d'exercice (en euros)	Volatilité attendue	Taux de dividende attendu	Taux d'intérêt sans risque	Juste valeur IFRS 2 (en euros)
Plan du 10.11.2021	Gratuites	Sans condition	205,00	N/A	N/A	1,87 %	N/A	193,82
Plan du 10.11.2021	Gratuites	Avec conditions	205,00	N/A	N/A	1,87 %	N/A	193,82
Plan du 10.11.2021	Gratuites	Avec conditions	205,00	N/A	23 %	1,87 %	- 0,40 %	118,08

N/A : Non applicable.

(1) Cours de clôture de Bourse en date d'attribution.

Les justes valeurs sont figées à la mise en place de chaque plan et elles ne varient pas selon les années. Aussi présentons-nous ici uniquement les valeurs relatives aux plans attribués au cours de l'exercice 2021/22 (les informations relatives aux plans antérieurs sont disponibles dans les précédents documents de référence).

Depuis 2012, l'hypothèse de volatilité attendue des plans est basée sur une approche multicritère prenant en considération :

- la volatilité historique sur une période égale à la durée de vie des options ;
- la volatilité implicite calculée à partir des options disponibles sur le marché financier.

Trois plans d'actions ont été attribués le 10 novembre 2021.

Pour l'un des plans, une partie de l'attribution est conditionnée au positionnement de la performance globale de l'action Pernod Ricard (TSR <sup>(1)</sup>) comparée à la performance globale d'un Panel de 12 pairs : les actions seront pré-acquises le 10 novembre 2023 sous réserve que le positionnement de la performance globale de l'action Pernod Ricard (TSR <sup>(1)</sup>) soit égal ou supérieur à la 7<sup>e</sup> position sur 13 (le nombre sera déterminé par palier en fonction du niveau de performance atteint). L'autre partie de l'attribution de ce plan est soumise à une condition de performance interne dont l'atteinte dépendra de la moyenne du résultat opérationnel courant du Groupe sur les exercices clos au 30 juin 2022, au 30 juin 2023 et au 30 juin 2024 par rapport au résultat opérationnel courant budgété pour chacun des exercices, à taux de change et périmètre constants. La juste valeur correspond ici au prix de marché de l'action à la date d'attribution, diminuée de la perte de dividendes attendus pendant la période d'acquisition (soit trois ans pour tous les bénéficiaires) et intègre la probabilité d'atteindre la condition de performance TSR. La charge comptable IFRS 2 du plan sera ajustée au plus tard à la fin de la période d'acquisition par rapport à cette condition.

La juste valeur des deux autres plans (avec et sans condition de performance interne) correspond au prix de marché de l'action à la date d'attribution, diminuée de la perte de dividendes attendus pendant la période d'acquisition (soit trois ans pour tous les bénéficiaires).

Pour tous ces plans, l'acquisition sera définitive si la condition de présence est validée au 10 novembre 2024.

### Plan d'actionnariat salarié

Au printemps 2022, les collaborateurs de 24 marchés (soit environ 80 % des salariés du Groupe) ont eu la possibilité de participer au Plan d'Actionnariat de Pernod Ricard, dans le cadre d'une offre structurée, incluant notamment une décote de 20 % sur le prix de référence de l'action.

Le prix d'acquisition a ainsi été fixé à 156,14 euros, correspondant à 80 % de la moyenne des cours d'ouverture de l'action lors des 20 séances de Bourse précédant la décision du Président-Directeur Général, soit du 19 avril au 9 mai 2022.

Au 13 mai 2022, date de la fin de la période d'acquisition/rétractation, l'ensemble des titres disponibles dans le cadre de cette offre (525 183) a été souscrit par les salariés des filiales présentes dans les 24 marchés participant au plan.

La charge IFRS 2 mesurant l'avantage offert aux salariés est évaluée par référence à la juste valeur d'une décote offerte sur des actions non cessibles.

La charge IFRS 2 comptabilisée au titre de ce plan dans les comptes consolidés 2021/22 s'élève à 6,0 millions d'euros.

Ce plan n'a pas occasionné d'augmentation de capital, les actions concernées ayant été rachetées par le Groupe sur le marché secondaire au cours de l'exercice fiscal 2021/22 tout comme la contribution des salariés qui a bien eu lieu sur l'exercice fiscal.

## Note 6.3 Engagements hors bilan

En millions d'euros	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
<b>Engagements donnés au 30.06.2021</b>	<b>2 340</b>	<b>870</b>	<b>1 332</b>	<b>138</b>
<b>Engagements donnés liés au périmètre du Groupe</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>
Engagements de prise de participation	3	1	1	-
Engagements donnés dans le cadre d'opérations spécifiques	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
<b>Engagements donnés liés au financement de la Société</b>	<b>29</b>	<b>22</b>	<b>1</b>	<b>6</b>
Garanties financières données	29	22	1	6
Autres	-	-	-	-
<b>Engagements liés aux activités opérationnelles de l'émetteur</b>	<b>2 308</b>	<b>846</b>	<b>1 330</b>	<b>133</b>
Engagements d'achats fermes et irrévocables de matières premières	2 006	628	1 307	70
Engagements fiscaux (garanties douanières et autres)	249	179	9	61
Contrats de locations simples	10	4	4	1
Autres	44	34	9	1

(1) Total shareholder return.

## 6. Comptes consolidés annuels

Annexes aux comptes consolidés annuels

En millions d'euros	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
<b>Engagements reçus au 30.06.2021</b>	<b>3 450</b>	<b>40</b>	<b>3 368</b>	<b>42</b>
<b>Engagements reçus liés au périmètre du Groupe</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
Engagements reçus dans des opérations spécifiques liées à la concurrence et au marché	-	-	-	-
Autres	0	-	0	-
<b>Engagements reçus liés au financement de la Société</b>	<b>3 401</b>	<b>36</b>	<b>3 363</b>	<b>1</b>
Lignes de crédit reçues et non utilisées	3 360	0	3 360	-
Garanties financières reçues	41	36	3	1
Autres	0	0	-	-
<b>Engagements liés aux activités opérationnelles de l'émetteur</b>	<b>49</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>41</b>
Engagements contractuels liés à l'activité et au développement de l'activité	47	4	4	40
Autres	2	0	0	1

En millions d'euros	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
<b>Engagements donnés au 30.06.2022</b>	<b>2 650</b>	<b>934</b>	<b>1 595</b>	<b>121</b>
<b>Engagements donnés liés au périmètre du Groupe</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>-</b>
Engagements de prise de participation	12	12	1	-
Engagements donnés dans le cadre d'opérations spécifiques	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
<b>Engagements donnés liés au financement de la Société</b>	<b>51</b>	<b>26</b>	<b>20</b>	<b>5</b>
Garanties financières données	51	26	20	5
Autres	-	-	-	-
<b>Engagements liés aux activités opérationnelles de l'émetteur</b>	<b>2 587</b>	<b>897</b>	<b>1 575</b>	<b>116</b>
Engagements d'achats fermes et irrévocables de matières premières	2 310	724	1 518	67
Engagements fiscaux (garanties douanières et autres)	156	97	12	47
Contrats de locations	9	3	5	1
Autres	113	72	40	1

En millions d'euros	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
<b>Engagements reçus au 30.06.2022</b>	<b>3 367</b>	<b>300</b>	<b>3 011</b>	<b>56</b>
<b>Engagements reçus liés au périmètre du Groupe</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
Engagements reçus dans des opérations spécifiques liées à la concurrence et au marché	-	-	-	-
Autres	0	-	0	-
<b>Engagements reçus liés au financement de la Société</b>	<b>3 306</b>	<b>294</b>	<b>3 011</b>	<b>1</b>
Lignes de crédit reçues et non utilisées	3 260	260	3 000	-
Garanties financières reçues	46	34	11	1
Autres	-	-	-	-
<b>Engagements liés aux activités opérationnelles de l'émetteur</b>	<b>61</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>55</b>
Engagements contractuels liés à l'activité et au développement de l'activité	60	6	-	54
Autres	1	0	0	1



## 1. Lignes de crédit reçues et non utilisées

Les lignes de crédit reçues et non utilisées correspondent essentiellement aux montants nominaux non tirés au 30 juin 2022 du crédit syndiqué et d'une ligne de crédit bilatérale (cf. Note 4.8 – *Passifs financiers*).

## 2. Engagements d'achats fermes et irrévocables de matières premières

Dans le cadre de leur activité de production de cognac, vin, champagne et whiskies, les principales filiales du Groupe sont engagées à hauteur de 2 213 millions d'euros dans des contrats d'approvisionnement en eaux-de-vie, raisins, vins clairs et céréales.

### Note 6.4 Passifs éventuels

Pernod Ricard a reçu plusieurs notifications de redressement pour les exercices 2007 à 2018, concernant spécifiquement, pour un montant de 9 037 millions de roupies indiennes (soit 110,6 millions d'euros, incluant les intérêts), la déductibilité fiscale de dépenses de promotion et de publicité. Il convient de noter que le niveau et le montant de ce risque ont été progressivement et significativement réduits au cours des dernières années et la Société a obtenu deux décisions judiciaires en sa faveur en 2020 au titre des exercices 2006/07 à 2013/14. Ces décisions judiciaires renforcent encore la position prise par Pernod Ricard India sur la déductibilité fiscale des dépenses de promotion et de publicité. Confortée par ces décisions et avec le soutien de ses conseils fiscaux, Pernod Ricard India va continuer à contester le bien-fondé de ce chef de redressement et estime son succès probable en contentieux. En conséquence, aucune provision n'a été constituée à ce titre.

Les autorités fiscales ont procédé à un audit spécial pour l'exercice 2017 et procédé à un redressement pour un montant de 2 398 millions de roupies indiennes (équivalent à 29,2 millions d'euros) sur divers motifs. Pernod Ricard a contesté ce redressement devant la juridiction d'appel supérieure et estime avoir de fortes chances d'obtenir gain de cause.

### Note 6.5 Litiges

Dans le cadre normal de ses activités, Pernod Ricard est impliqué dans un certain nombre de procédures judiciaires individuelles et collectives, gouvernementales, arbitrales et administratives.

Une provision au titre de ces procédures n'est constituée en « autres provisions pour risques et charges » (cf. Note 4.7 – *Provisions*) que lorsqu'il est probable qu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé nécessitera un règlement, et que son montant peut être évalué de manière fiable. Dans ce dernier cas, le montant provisionné correspond à la meilleure estimation du risque. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation de ce risque.

Le montant des provisions enregistrées par Pernod Ricard au 30 juin 2022 au titre de l'ensemble des litiges ou risques dans lesquels il est impliqué s'élève à 441 millions d'euros, contre

366 millions d'euros au 30 juin 2021 (cf. Note 4.7 – *Provisions*), hors positions fiscales incertaines comptabilisées en passif d'impôt exigible. Pernod Ricard n'en fournit pas le détail (sauf exception), considérant que la divulgation du montant de la provision éventuellement constituée en considération de chaque litige en cours serait de nature à causer au Groupe un préjudice sérieux.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage, procédure gouvernementale ou judiciaire ou fait exceptionnel (y compris toute procédure, dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois une incidence significative sur la rentabilité de la Société et/ou du Groupe, autres que ceux décrits ci-dessous.

### Litiges relatifs aux marques

#### Havana Club

La marque « Havana Club » est détenue dans la plupart des pays par une joint-venture dénommée Havana Club Holding SA (HCH), dont Pernod Ricard est actionnaire, et est enregistrée dans plus de 160 pays où le rhum Havana Club est commercialisé. Aux États-Unis, la marque est détenue par une société cubaine (Cubaexport). Les droits de propriété portant sur cette marque sont actuellement contestés aux États-Unis, par une société concurrente de Pernod Ricard.

Une loi américaine relative aux conditions de protection des marques précédemment utilisées par des entreprises nationalisées a été adoptée en 1998, puis condamnée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2002. Mais à ce jour les États-Unis n'ont pas modifié leur législation afin de se conformer à la décision de l'OMC :

1. L'OFAC (Bureau de contrôle des actifs étrangers aux États-Unis) a estimé que cette même loi avait pour effet d'empêcher tout renouvellement de la marque « Havana Club », détenue aux États-Unis par la société Cubaexport depuis 1976, sans obtenir de licence spécifique de l'OFAC. En août 2006, conformément au refus de l'OFAC d'attribuer une licence spécifique, l'Office américain des brevets et des marques (USPTO) a refusé le renouvellement de ladite marque « Havana Club ». Cubaexport a adressé une requête au Directeur de l'USPTO visant à infirmer cette décision de non-renouvellement et a intenté une procédure distincte à l'encontre de l'OFAC contestant tant la décision de l'OFAC que les textes législatifs et réglementaires appliqués par ce dernier. En mars 2009, le Tribunal du District de Columbia déboutait Cubaexport de ses demandes. En mars 2011, la Cour d'Appel a privé, à deux voix contre une, la possibilité pour Cubaexport de renouveler sa marque. Un recours a été présenté le 27 janvier 2012 devant la Cour Suprême avec le soutien de la France, du National Trade Council et de la Washington Legal Foundation, lequel a été déclaré irrecevable le 14 mai 2012. En novembre 2015, Cubaexport a de nouveau demandé à l'OFAC une licence spécifique pour le renouvellement de la marque aux États-Unis. Le 11 janvier 2016, l'OFAC a accordé à Cubaexport la licence demandée et le 13 janvier 2016, la requête devant le Directeur de l'USPTO a été déclarée recevable et la marque a été renouvelée pour la période de dix années finissant le 27 janvier 2016. Une nouvelle demande de renouvellement pour une période de dix années à compter du 27 janvier 2016 a été accordée.

2. Une société concurrente du Groupe a saisi l'USPTO, sollicitant l'annulation du dépôt de la marque « Havana Club » aux États-Unis. En janvier 2004, l'USPTO a rejeté cette action, refusant ainsi l'annulation du dépôt de la marque. Cette décision ayant fait l'objet d'un appel, une procédure judiciaire est actuellement en cours devant le Tribunal Fédéral du District de Columbia. Cette procédure a été suspendue dans l'attente de la décision de l'USPTO concernant la requête susvisée de Cubaexport. À la suite de l'acceptation de la requête auprès du Directeur de l'USPTO, cette procédure judiciaire a repris son cours et la partie demanderesse a amendé sa plainte. En réaction, Cubaexport et HCH ont déposé deux requêtes en 2016 : une requête visant à obtenir le rejet de l'ensemble des demandes formulées à leur encontre ainsi qu'une requête visant à obtenir une procédure accélérée sur certains aspects. Les deux requêtes ont fait l'objet d'un exposé complet et sont en attente d'une décision de la Cour. En février 2021, HCH et Cubaexport ont déposé une requête d'autorisation supplémentaire auprès du Tribunal Fédéral du District de Columbia. À ce jour, après le dépôt de notre requête d'autorisation supplémentaire, l'affaire n'est plus répertoriée comme suspendue au rôle du Tribunal Fédéral du District de Columbia. Nous attendons maintenant l'ordonnance de la Cour sur les deux requêtes.

Ces risques constituent un frein potentiel au développement de l'activité du Groupe mais aucune obligation résultant de ces événements n'est à prévoir. La résolution de ces litiges constituerait une opportunité pour le développement de l'activité du Groupe.

### Litiges fiscaux

Les sociétés du Groupe font régulièrement l'objet de contrôles par les autorités fiscales des pays dans lesquels elles sont enregistrées.

L'estimation du risque relatif à chaque litige fiscal est revue régulièrement par chaque filiale ou région et par la Direction Fiscale du Groupe, avec l'aide de conseils externes pour les litiges les plus significatifs ou complexes. Des provisions sont constituées le cas échéant. Pernod Ricard n'en fournit pas le détail, considérant que la divulgation du montant de la provision éventuellement constituée en considération de chaque litige fiscal en cours serait de nature à causer au Groupe un préjudice sérieux.

### Inde

Pernod Ricard India (P) Ltd est engagée dans un litige avec les douanes indiennes portant sur la valeur déclarée du concentré de boisson alcoolique (CAB) importé en Inde. Les douanes contestent les valeurs déclarées en faisant valoir que certains concurrents utilisent des valeurs différentes pour l'importation de produits similaires. Ce litige a été soumis à la Cour Suprême qui a rendu en juillet 2010 une décision fixant les principes à retenir pour déterminer les valeurs servant de base aux droits à payer. Pernod Ricard India (P) Ltd s'est d'ores et déjà acquittée des montants correspondants sur la période antérieure à 2001. S'agissant de la période entre 2001 et décembre 2010, Pernod Ricard India (P) Ltd a versé la quasi-totalité du reliquat des droits, tels que déterminés par les douanes de Delhi suite à la

première notification de redressement reçue en 2011. Une seconde notification reçue en 2013, confirmée le 14 août 2017, a été suspendue par la Cour Suprême. En ce qui concerne les importations de concentré de boisson alcoolique (CAB) depuis 2011, les autorités indiennes ont émis des avis et rapports contestant les valeurs des transactions. Le Groupe continue de travailler activement avec les autorités et les tribunaux pour résoudre les problèmes en suspens.

Pernod Ricard India (P) a également des débats avec les autorités douanières indiennes sur la valeur de transaction des produits internationaux importés en Inde. Cela fait l'objet de discussions avec les autorités et juridictions compétentes.

Par ailleurs, Pernod Ricard India (P) a reçu plusieurs notifications de redressement relatives aux années 2006/07 à 2017/18 concernant la déductibilité fiscale de dépenses de promotion et de publicité (cf. Note 6.4 – *Passifs éventuels*). Pernod Ricard India (P) a obtenu deux décisions judiciaires en sa faveur en 2020 au titre des exercices 2006/07 à 2013/14 renforçant sa position sur la déductibilité fiscale des dépenses de promotion et de publicité.

À noter, les litiges mentionnés ci-avant ne font l'objet de provisions qui sont le cas échéant comptabilisées en autres provisions pour risques et charges (cf. Note 4.7 – *Provisions*) ou en passif d'impôt exigible (cf. Note 3.3 – *Impôt sur les bénéfices*) que s'il est probable qu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé nécessitera un règlement dont le montant peut être évalué de manière fiable. L'évaluation des provisions correspond à la meilleure estimation de la sortie de ressources permettant l'extinction de cette obligation.

### Litiges commerciaux

#### Colombie

Le 14 novembre 2017, deux plaintes distinctes auprès de l'Autorité de la concurrence colombienne (Superintendencia De Industria Y Comercio) ont été déposées conjointement par le département de Cundinamarca (Colombie) et la société Empresa de Licores de Cundinamarca (société de distillation détenue à 100 % par le département) contre Pernod Ricard SA, Pernod Ricard Colombia SA et l'un de ses concurrents. Fin décembre 2020, Pernod Ricard Colombia a reçu la notification d'une plainte similaire, initialement déposée en septembre 2019 par les départements de Valle et d'Antioquia (ainsi que ses entreprises de distillation détenues à 100 %). Les sociétés mises en cause auraient violé le Colombian Unfair Competition Act, notamment ses articles 7 et 18, en ayant illégalement importé des spiritueux en Colombie. L'importation présumée aurait permis aux sociétés d'obtenir un avantage compétitif déloyal sur les producteurs locaux. Les plaignants demandent des dommages et intérêts correspondant à la perte de profits et impôts sur la période 2013/17 (2019 dans le cas de Valle et Antioquia).

Pernod Ricard conteste vivement ces plaintes et se défendra activement contre ces allégations. Il est à noter que ces plaintes reprennent les éléments du procès qui avait été fait en 2004 devant les tribunaux New Yorkais par Cundinamarca, la république de Colombie et d'autres départements de Colombie ; procès auquel les plaignants avaient renoncé en 2012.

## Note 6.6 Parties liées

Les transactions avec les entreprises associées et les co-entreprises ne sont pas significatives sur l'exercice clos le 30 juin 2022.

Les rémunérations allouées aux Mandataires Sociaux et aux membres du Comité Exécutif (COMEX) au titre de leurs fonctions dans le Groupe sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2022
Conseil d'Administration <sup>(1)</sup>	1	1
Comité Exécutif Groupe		
• Avantages court terme	10	16
• Avantages postérieurs à l'emploi	2	4
• Paiements fondés sur des actions <sup>(2)</sup>	5	7
<b>Total des charges comptabilisées au titre de l'exercice</b>	<b>19</b>	<b>28</b>

(1) Rémunérations des Administrateurs.

(2) Le coût des paiements fondés sur des actions correspond à la charge constatée en compte en résultat sur la période au titre des stock-options et des actions de performance accordées aux membres du Comité Exécutif Groupe.

Par ailleurs, le Dirigeant Mandataire Social est éligible aux indemnités de rupture de mandat suivantes (faisant l'objet d'une convention réglementée, approuvée par l'Assemblée Générale du 17 novembre 2016) :

- clause de non-concurrence d'une durée d'un an, assortie d'une indemnité correspondant à 12 mois de rémunération ;

- clause de départ contraint soumise à conditions de performance, assortie d'une indemnité maximale correspondant à 12 mois de rémunération.

Ces engagements n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

## Note 6.7 Événements post-clôture

Il n'existe pas d'événements post-clôture de nature à avoir une incidence significative sur les comptes du Groupe.

## Note 6.8 Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leur réseau au titre de l'exercice de 12 mois <sup>(1)</sup>

En millions d'euros	KPMG			Deloitte & Associés			Autres			Total		
	Montant (HT)			Montant (HT)			Montant (HT)			Montant (HT)		
	2020/21	2021/22	%	2020/21	2021/22	%	2020/21	2021/22	%	2020/21	2021/22	%
<b>Audit</b>												
<b>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés <sup>(3)</sup></b>												
Émetteur <sup>(2)</sup>	0,7	0,7	19 %	0,7	0,7	15 %	0,0	0,0	0 %	1,3	1,4	16 %
Filiales intégrées globalement	2,5	2,6	73 %	3,4	3,6	75 %	0,1	0,2	80 %	6,0	6,4	74 %
<b>Sous-total</b>	<b>3,1</b>	<b>3,3</b>	<b>92 %</b>	<b>4,1</b>	<b>4,3</b>	<b>90 %</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>80 %</b>	<b>7,4</b>	<b>7,8</b>	<b>91 %</b>
<b>Services autres que la certification des comptes <sup>(4)</sup></b>												
Émetteur <sup>(2)</sup>	0,1	0,1	2 %	0,2	0,3	6 %	0,0	0,0	0 %	0,3	0,4	4 %
Filiales intégrées globalement	0,4	0,2	6 %	0,2	0,2	4 %	0,0	0,1	20 %	0,6	0,5	5 %
Dont juridique, fiscal, social	0,4	0,1	2 %	0,2	0,1	2 %	0,0	0,0	5 %	0,5	0,2	2 %
<b>Sous-total</b>	<b>0,5</b>	<b>0,3</b>	<b>8 %</b>	<b>0,4</b>	<b>0,5</b>	<b>10 %</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>20 %</b>	<b>0,9</b>	<b>0,8</b>	<b>9 %</b>
<b>Total</b>	<b>3,6</b>	<b>3,6</b>	<b>100 %</b>	<b>4,5</b>	<b>4,8</b>	<b>100 %</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3</b>	<b>100 %</b>	<b>8,3</b>	<b>8,7</b>	<b>100 %</b>

(1) Concernant la période à considérer, il s'agit des prestations effectuées au titre d'un exercice comptable et prises en charge au compte de résultat de ce dernier.

(2) L'émetteur s'entend comme étant la Société Mère.

(3) Y compris les prestations des experts indépendants ou membres du réseau du Commissaire aux Comptes, auxquels celui-ci a recours dans le cadre de la certification des comptes.

(4) Cette rubrique reprend les diligences et prestations rendues à l'émetteur ou à ses filiales par les Commissaires aux Comptes ou les membres de leurs réseaux. Elles peuvent être requises par les dispositions légales ou fournies à la demande du groupe ou de ses filiales, et s'inscrivent dans le respect des dispositions d'indépendance.

## Note 7 Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés annuels incluent les états financiers de la Société Mère, Pernod Ricard SA, ainsi que ceux des entités contrôlées par la mère (« les filiales »). Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités, indépendamment de son pourcentage de participation. Les participations ne donnant pas le contrôle dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiées séparément des capitaux propres de la Société Mère. Les participations ne donnant pas le contrôle comprennent le montant de ces intérêts minoritaires à la date du regroupement d'entreprises d'origine et la part des minoritaires dans les variations des capitaux propres depuis la date du regroupement.

Les transactions réciproques ainsi que les résultats internes relatifs à des sociétés consolidées sont éliminés.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

### Note 7.1 Périmètre de consolidation

Les principales variations de périmètre au 30 juin 2022 sont présentées dans la Note 1.2 – *Faits marquants de l'exercice*.

### Note 7.2 Liste des principales sociétés consolidées

Sociétés	Pays	% d'intérêt 30.06.2021	% d'intérêt 30.06.2022	Méthode de consolidation***
Pernod Ricard SA	France	Société Mère	Société Mère	
Laurenskirk (Pty) Ltd	Afrique du Sud	80	80	IG
Pernod Ricard South Africa PTY Ltd	Afrique du Sud	100	100	IG
Black Forest Distillers GmbH	Allemagne	100	100	IG
Pernod Ricard Deutschland GmbH	Allemagne	100	100	IG
Pernod Ricard Andorra, SLU	Andorre	100	100	IG
Pernod Ricard Angola, LDA	Angola	100	100	IG
Pernod Ricard Argentina SRL	Argentine	100	100	IG
Yerevan Brandy Company	Arménie	100	100	IG
Pernod Ricard Pacific Holding Pty Ltd	Australie	100	100	IG
Pernod Ricard Winemakers Pty Ltd	Australie	100	100	IG
Pernod Ricard Austria GmbH	Autriche	100	100	IG
Pernod Ricard Belgium SA	Belgique	100	100	IG
Pernod Ricard Brasil Indústria e Comércio Ltda.	Brésil	100	100	IG
Pernod Ricard Bulgaria EOOD	Bulgarie	100	100	IG
Corby Spirit and Wine Limited*	Canada	45,76	45,76	IG
Hiram Walker & Sons Limited	Canada	100	100	IG
Pernod Ricard Canada Ltée	Canada	100	100	IG
Pernod Ricard Chile SpA	Chili	100	100	IG
Pernod Ricard (China) Trading Co., Ltd	Chine	100	100	IG
Pernod Ricard Colombia SA	Colombie	100	100	IG
Pernod Ricard Korea Imperial Company Ltd.	Corée du Sud	100	100	IG
Pernod Ricard Korea Ltd	Corée du Sud	100	100	IG
Havana Club International SA	Cuba	50	50	IG
Pernod Ricard Denmark A/S	Danemark	100	100	IG
Bodeboca SL	Espagne	100	100	IG
Drinksandco Marketplace, SLU	Espagne	100	100	IG
Pernod Ricard España	Espagne	100	100	IG
Pernod Ricard Winemakers Espana, SAU	Espagne	100	100	IG
Vermuteria de Galicia	Espagne	80	80	IG
Pernod Ricard Estonia OÜ	Estonie	100	100	IG

Sociétés	Pays	% d'intérêt 30.06.2021	% d'intérêt 30.06.2022	Méthode de consolidation***
Austin, Nichols & Co., Inc	États-Unis	100	100	IG
Avion Spirits, LLC	États-Unis	100	100	IG
Castle Brands, Inc.	États-Unis	100	100	IG
Del Maguey Inc.	États-Unis	62,36	62,36	IG
Firestone & Robertson Distilling Company LLC	États-Unis	100	100	IG
Pernod Ricard Americas IP Management LLC	États-Unis	100	100	IG
Pernod Ricard Americas Travel Retail LLC	États-Unis	100	100	IG
Pernod Ricard USA LLC	États-Unis	100	100	IG
Pernod Ricard Kenwood Holding LLC	États-Unis	100	100	IG
Pernod Ricard Marketing USA LLC	États-Unis	100	100	IG
Pernod Ricard USA Finance Inc.	États-Unis	100	100	IG
Pernod Ricard USA, LLC	États-Unis	100	100	IG
PRUSA Acquisitions LLC	États-Unis	100	100	IG
Rabbit Hole Spirits, LLC	États-Unis	80	80	IG
Smooth Ambler Spirits Co.	États-Unis	80	80	IG
Pernod Ricard Finland OY	Finlande	100	100	IG
Augier Robin Briand & Cie	France	100	100	IG
Champagne Perrier-Jouët	France	100	100	IG
Château Sainte Marguerite	France	0	60	IG
Domaines Jean Martell	France	100	100	IG
Financière Moulins de Champagne	France	100	100	IG
GH Mumm & Cie SVCS	France	100	100	IG
Le Maine au Bois	France	100	100	IG
Lina 16	France	100	100	IG
Lina 3	France	100	100	IG
Lina 5	France	100	100	IG
Martell & Co SA	France	100	100	IG
Martell Mumm Perrier-Jouët	France	100	100	IG
Vignobles Mumm Perrier-Jouët	France	100	100	IG
Pernod Ricard Finance SA	France	100	100	IG
Pernod Ricard Middle East and North Africa	France	100	100	IG
Pernod Ricard North America SAS	France	100	100	IG
Pernod Ricard France SAS****	France	100	100	IG
Société Lillet Frères	France	100	100	IG
Spirits Partners SAS	France	100	100	IG
Théodore Legras	France	100	100	IG
Pernod Ricard Ghana Limited	Ghana	100	100	IG
Pernod Ricard Hellas ABEE	Grèce	100	100	IG
Allied Spirits & Wine (China) Ltd	Hong Kong	100	100	IG
Pernod Ricard Asia Duty Free Ltd	Hong Kong	100	100	IG
Pernod Ricard Hong Kong Ltd	Hong Kong	100	100	IG
Peri Mauritius	Île Maurice	100	100	IG
Pernod Ricard India Private Limited	Inde	100	100	IG
Comrie Limited	Irlande	100	100	IG
Irish Distillers Group Unlimited Company	Irlande	100	100	IG
Irish Distillers Ltd	Irlande	100	100	IG

## 6. Comptes consolidés annuels

Annexes aux comptes consolidés annuels

Sociétés	Pays	% d'intérêt 30.06.2021	% d'intérêt 30.06.2022	Méthode de consolidation***
Samuelson International DAC	Irlande	100	100	IG
Irish Distillers International LTD	Irlande	100	100	IG
Pernod Ricard Italia SPA	Italie	100	100	IG
The Kyoto Distillery KK	Japon	51	100	IG
Pernod Ricard Japan KK	Japon	100	100	IG
Pernod Ricard Kazakhstan	Kazakhstan	100	100	IG
Pernod Ricard Kenya Limited	Kenya	100	100	IG
Pernod Ricard Lietuva UAB	Lituanie	100	100	IG
La Hechicera Company Sarl	Luxembourg	51	51	IG
Pernod Ricard Malaysia SDN BHD	Malaisie	100	100	IG
Pernod Ricard Maroc	Maroc	100	100	IG
Pernod Ricard Mexico SA de CV	Mexique	100	100	IG
Seagram Myanmar Company Ltd*	Myanmar	34	34	IG
Pernod Ricard Norway AS	Norvège	100	100	IG
Pernod Ricard Winemakers New Zealand Limited	Nouvelle-Zélande	100	100	IG
Allied International Holdings BV	Pays-Bas	100	100	IG
Pernod Ricard Nederland BV	Pays-Bas	100	100	IG
PR Goal Nederland BV	Pays-Bas	100	100	IG
Pernod Ricard Peru SA	Pérou	100	100	IG
Pernod Ricard Philippines, Inc.	Philippines	70	70	IG
Agros Holding SA	Pologne	100	100	IG
Wyborowa SA	Pologne	100	100	IG
Pernod Ricard Portugal – Distribuição, SA	Portugal	100	100	IG
Pernod Ricard Dominicana, SA	République dominicaine	100	100	IG
Jan Becher – Karlovarska Becherovka, a.s.	République tchèque	100	100	IG
Pernod Ricard Romania SRL	Roumanie	100	100	IG
Allied Domecq (Holdings) Limited	Royaume-Uni	100	100	IG
Allied Domecq Limited	Royaume-Uni	100	100	IG
AD Overseas (Europe) Limited	Royaume-Uni	100	100	IG
Allied Domecq Spirits & Wine Holdings Limited	Royaume-Uni	100	100	IG
Allied Domecq Spirits & Wine Limited	Royaume-Uni	100	100	IG
AD Westport Limited	Royaume-Uni	100	100	IG
Chivas Brothers (Holdings) Ltd	Royaume-Uni	100	100	IG
Chivas Brothers Ltd**	Royaume-Uni	100	100	IG
Chivas Brothers International Ltd**	Royaume-Uni	100	100	IG
Chivas Brothers Pernod Ricard	Royaume-Uni	100	100	IG
Chivas Holdings (IP) Limited	Royaume-Uni	100	100	IG
Chivas Investments Limited**	Royaume-Uni	100	100	IG
Coates & Co (Plymouth) Limited	Royaume-Uni	100	100	IG
Dillon Bass Ltd	Royaume-Uni	74	74	IG
Edward Dillon (Bonders) Ltd	Royaume-Uni	100	100	IG
Goal Acquisitions (Holdings) Ltd	Royaume-Uni	100	100	IG
Goal Acquisitions Ltd	Royaume-Uni	100	100	IG
Italicus Ltd	Royaume-Uni	50,1	50,1	IG

Sociétés	Pays	% d'intérêt 30.06.2021	% d'intérêt 30.06.2022	Méthode de consolidation***
Pernod Ricard UK Group Limited	Royaume-Uni	100	100	IG
Pernod Ricard UK Ltd	Royaume-Uni	100	100	IG
PR Goal 3 Ltd	Royaume-Uni	100	100	IG
The Whisky Exchange	Royaume-Uni	0	100	IG
World Brands Duty Free Ltd	Royaume-Uni	100	100	IG
Pernod Ricard Rouss CJSC	Russie	100	100	IG
Pernod Ricard Singapore PTE Ltd	Singapour	100	100	IG
Pernod Ricard Slovakia s.r.o	Slovaquie	100	100	IG
Distilled Innovation AB	Suède	100	100	IG
Pernod Ricard Sweden AB	Suède	100	100	IG
The Absolut Company AB	Suède	100	100	IG
Pernod Ricard Swiss SA	Suisse	100	100	IG
Pernod Ricard Taiwan Ltd	Taiwan	100	100	IG
Pernod Ricard Thailand Ltd	Thaïlande	100	100	IG
Pernod Ricard Istanbul Ic ve Dis Ticaret Limited Sirketi	Turquie	100	100	IG
Pernod Ricard Ukraine	Ukraine	100	100	IG
Pernod Ricard Uruguay SA	Uruguay	100	100	IG
Pernod Ricard Vietnam Company Limited	Vietnam	100	100	IG

\* Les sociétés *Corby Spirit and Wine Limited* et *Seagram Myanmar Company Ltd* sont consolidées par intégration globale du fait du taux de contrôle majoritaire du Groupe dans celles-ci.

\*\* Sociétés Anonymes qui sont membres, ou qui ont des filiales membres, de partenariat au Royaume-Uni (UK partnership).

En accord avec le règlement n° 7 de la Réglementation des comptes des partenariats 2008 (The Partnership Accounts Regulations 2008), les comptes annuels des sociétés mentionnées précédemment n'ont pas été préparés car lesdites sociétés au Royaume-Uni sont intégrées dans les comptes consolidés du groupe Pernod Ricard.

\*\*\* « IG » pour consolidée en intégration globale.

\*\*\*\* Depuis la fusion des sociétés Pernod SAS et Ricard SAS au 1<sup>er</sup> juillet 2020.